LE FRANCO

50¢

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 24 août 1990
Vol. 24 n° 34- 16 pages

Adrien Bussière: du fédéral au provincial
à lire en page 3

Un Centre d'éducation permanente...
à lire en page 5

Le retour au travail...
à lire page 9

SOMMAIRE

24/8

• Végréville

Inauguration du nouveau cimetière Saint-Martin

par PIERRE BRAULT

Les paroissiens de Végréville étaient invité à l'inauguration du nouveau cimetière catholique le vendredi 10 août dernier. Ce cimetière est situé à l'endroit où on retrouvait le village de Végréville en 1894.

Le cimetière avait été établi au cours de cette même année mais a été abandonné en 1906 quand la ville a été déménagée à son site actuel. Mais en 1987, grâce à l'initiative de la famille Robert et de d'autres paroissiens, il a été restauré et on l'a béni le 10 août dernier.

Une messe a été dite sur les lieux par les abbés Joe Leszczynski et Bernard Dribnenky. Une centaine de personnes ont participé à la cérémonie sous la tente à cause de la chaleur.

À la fin de la cérémonie, de nombreux dignitaires ont adressé la parole dont le député provincial Derek Fox, la représentante régionale de Culture Alberta Jeannette Boulet, le maire de Végréville et France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA provinciale.

Dans sa courte allocution, Madame Levasseur-Ouimet a souligné que la terre avait toujours été le centre de la vie des pionniers et qu'ils en prenaient un soin méticuleux de la naissance à la mort. Ils en tiraient leur subsistance et en rendaient grâce à Dieu.

Pour sa part, Robert Robert s'est dit très heureux et fier que l'ACFA ait participé à l'organisation de cette cérémonie et il ajoutait: «Je m'en souviendrai pour le reste de mes jours».

Par contre, la cérémonie s'est presqu'entièrement déroulée en anglais malgré le fait que la plupart des participants parlaient le français.

Si vous passez par le chemin Holden à cinq kilomètres au sud de Végréville, arrêtez-vous pour visiter ce magnifique petit cimetière qui a accueilli des scépultures de personnes décédées au début du siècle.





• Falher

On pourra capter CHFA sur la bande FM

par PIERRE BRAULT

Il y a longtemps que les auditeurs de CHFA de la région de Falher attendaient le jour où on leur annoncerait qu'ils pourraient écouter leurs émissions préférées sans aucune interférence.

Et bien, c'est fait. À compter du 31 août prochain, ils pourront capter CHFA sur la bande FM à la fréquence 103,7. L'émetteur AM, situé à Falher, sera hors de service et les auditeurs ne pourront donc plus capter CHFA sur la bande AM.

La direction de CHFA est fière de cette nouvelle initiative et espère que ses fidèles auditeurs de la belle région de la Rivière la Paix auront beaucoup de plaisir à écouter les émissions locales et en provenance du réseau.

Reste à savoir maintenant quand les auditeurs de la région de Saint-Paul et Bonnyville pourront écouter Radio-Canada avec le même plaisir?

À lire dans la prochaine édition
Le Congrès mondial acadien

Au national...

• Moncton

Les jeunes se font entendre au congrès de l'ACELF

APF - Les jeunes francophones au Canada veulent travailler, s'amuser, communiquer et s'éduquer et français, dans la communauté.

La présidente de la Fédération des jeunes Canadiens français, Aline Taillefer, a ainsi résumé en quelques mots les grandes attentes des jeunes alors qu'elle prenait la parole dans le cadre du 43e congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui avait lieu à Moncton sous le thème «Les jeunes et les communautés éducatives».

C'est pour répondre à une demande formulée en 1987 par des représentants des jeunes, que l'ACELF a choisi un thème qui «situe les jeunes au coeur du 43e congrès». Ce faisant, l'ACELF a accordé plus d'importance à la participation des jeunes. Des 360 congressistes présents à Moncton, 45 étaient des jeunes. Si l'ACELF a choisi de se pencher sur les institutions scolaires, c'est qu'il est devenu évident pour tous que la structure scolaire ne suffit plus à elle seule pour assurer l'avenir de la francophonie canadienne. Les jeunes, qui sont déjà branchés sur le 21e siècle, sont bien de cet avis.

«Je veux avoir accès à des loisirs, faire du sport, danser, chanter et jouer en français. Je veux que ma langue soit «le fun». Je veux que ce soit «cool» de parler français», a lancé Mme Taillefer à l'intention des congressistes. «Je veux pouvoir converser en français sans gêne, et partout où je vais».

La présidente de la FJCF estime que les discussions portant sur la place et l'avenir des jeunes francophones devraient déborder le monde de l'éducation, et impliquer le marché du travail, le monde des communications, et le monde des loisirs.

La Fédération des jeunes Canadiens français a d'ailleurs pris les devants en mettant sur pied le projet «Vision d'avenir». Cet ambitieux projet a pour but d'aider les jeunes à se doter d'un plan d'action précis pour arrêter ou ralentir l'assimilation. Une Commission nationale d'étude sur l'assimilation entreprendra une tournée cet automne, et recueillera les mémoires des jeunes et des intervenants locaux dans 12 villes canadiennes. En plus de mesurer l'étendue réelle de l'assimilation, la Commission devra trouver des solutions à l'effritement des communautés en s'inspirant des éléments de solution mis de l'avant par les jeunes. Le rapport final sera rendu public en mai 1991.

On ne sait pas ce que les jeunes proposeront aux adultes lors de cette commission d'enquête, mais il y a fort à parier qu'ils réclameront plus de place dans les structures actuelles. «Nous les jeunes, nous ne voulons plus être des spectateurs, nous voulons être des acteurs sur la scène francophone. Nous voulons transformer nos énergies et notre dynamisme en actions concrètes. Il faut arrêter de nous considérer comme la relève de demain», a lancé la présidente de la Fédération des jeunes Canadiens français. S'il y a une chose que les congressistes ont retenu tout au long des délibérations, c'est bien que les jeunes ne veulent plus être des spectateurs, mais bien des acteurs du changement dans la francophonie.

Les adultes ont des idées précises quant aux moyen d'intégrer les jeunes dans les communautés éducatives. La présidente de l'Association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick et de la toute nouvelle Fédération nationale des conseillers et conseillères scolaires francophones, Janine Renault, suggère aux parents de se faire élire au conseil municipal et dans les associations sportives municipales, pour ensuite militer de l'intérieur en faveur des services en français pour les jeunes et toute la population.

Pour que les jeunes s'identifient comme francophones, il revient d'abord aux parents, dit-elle, à affirmer leur langue et leur culture.

Un enseignant du Nouveau-Brunswick a pointé du doigt la radio de Radio-Canada, «qui fait fuir les jeunes avec ses émissions». Selon M. Jacques Verge de l'Association des enseignants et des enseignantes du Nouveau-Brunswick, «il y a trop de verbiage» à Radio-Canada, et ce n'est pas en présentant une émission pour les jeunes qu'on va pour autant résoudre le problème. «Dès que la musique sera «platte», ils changeront de poste». Pour ce qui est des journaux, ils devraient réserver une section jeunesse dans leurs pages.

Les adultes, ajoute cet enseignant, doivent donner l'exemple, et être des innovateurs. «Les jeunes ont des goûts différents des nôtres. Le temps des jeunesses musicales est dépassé».

L'ACELF a reçu une cinquantaine de recommandations des ateliers. Celle qui est revenue le plus souvent recommande que l'on fasse une plus grande place aux jeunes au sein de cet organisme. Et comme pour prévenir le coup, les jeunes ajoutent qu'ils ne veulent pas un poste honorifique, mais un poste de commande au sein de cette vénérable institution. En un mot: place aux jeunes!

Nouvelles régionales

• St-Albert

En vedette: un Franco-Albertain

par MARTYNE COUTURE

Le temps donne l'impression d'être arrêté sur certaines pièces du musée héritage jusqu'au 16 septembre, mais Florence Lefebvre, l'instigatrice de cette exposition, semble plutôt vouloir immortaliser ces moments du passé.

C'est depuis le 7 août qu'une exposition d'horlogerie se tient au musée héritage de St-Albert. Et ce qui rend cette exposition toute spéciale, c'est qu'on y trouve plus de 2000 objets qui se retrouvaient dans l'horlogerie d'un francophone de St-Albert, M. Rolland Lefebvre. Marteaux miniatures, tournevis minuscules, etc, bref tout ce qui était nécessaire pour réparer montres et horloges, de 1941 à 1971.

L'exposition recrée l'horlogerie Lefebvre avec tout l'équipement et les outils spécialisés utilisés dans cette bijouterie, située au centre-ville d'Edmonton au cours des années 50, puis à St-Albert de 1962 à 1971.

Tous les objets ont été donnés par Florence Lefebvre, une bénévole très active à l'intérieur du musée au nom de son époux décédé, Rolland.

Selon Mme Lefebvre, son mari était l'un des meilleurs; même les missionnaires des Territoires du Nord-Ouest envoyaient leurs montres à M. Lefebvre pour les faire réparer. Son épouse était à ses côtés en tant qu'assistante. Elle prenait soin du magasin, des commandes, des livres, et prenait garde à ce qu'il ne soit dérangé.

À noter que l'exposition est en français et en anglais, et elle se promènera à travers la province dans les deux langues offi-

(Suite en page 3...)



Madame Florence Lefebvre, ici accompagnée du président du conseil d'administration du musée héritage M. Cole Pederson, était fière d'inaugurer l'exposition de vieille horlogerie le 7 août dernier.
(Photo: Martyne Couture)

• Fort McMurray

«Mini-Fringe»

par LOUISETTE GIROUX

Les 9, 10, 11 et 12 août avait lieu pour la première fois un Mini-Fringe «Inter Play 90» à Fort McMurray.

À cette occasion, une section de la rue Franklin était fermée aux automobilistes, et plusieurs kiosques représentant différentes ethnies y prenaient place.

L'ouverture officielle fût faite par la mairesse Betty Collicut après quoi les festivités commencèrent par une danse indienne suivie de musique populaire.

Durant tout le festival, il y a eu présentation de pièces de théâtre et autres spectacles, comme de la danse ukrainienne et irlandaise.

Était présent au kiosque de l'ACFA: Jacques Chauvin. Il a donné deux spectacles, le vendredi et le samedi, qui se sont avérés être de grands succès. Plusieurs francophones se sont arrêtés au kiosque, la Coop jeunesse était représentée aussi, on pouvait y acheter de succulents gâteaux, sucre à la crème, etc.

Ce fût une très belle expérience pour tous et on nous assure que «Inter PLay» dit Mini-Fringe va se répéter l'an prochain.

À la 3...

• Edmonton

Adrien Bussière: du provincial au fédéral

par MARTYNE COUTURE

Adrien Bussière était au ministère de l'Éducation de l'Alberta depuis 13 ans. Il a obtenu dernièrement une nomination au Secrétariat d'État, à titre de directeur régional pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

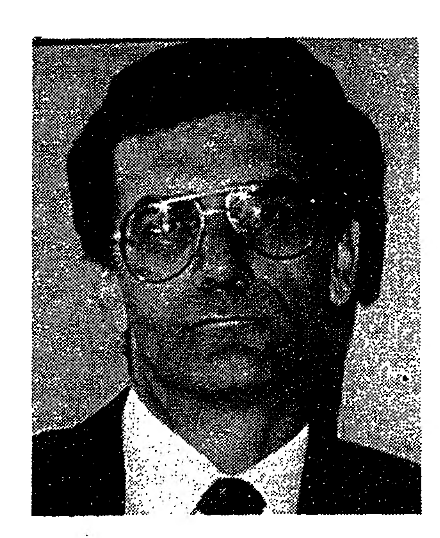
Directeur au «Language services branch» du ministère de l'Éducation, il était comme le lien principal entre le gouvernement et la francophonie albertaine. Étant Franco-Albertain d'origine, il connaît beaucoup de gens à travers la province, et ces contacts l'ont aidé.

Mais maintenant, il a transféré au gouvernement fédéral. Au Secrétariat d'État plus précisément. Et il avait hâte de commencer: «Pour moi, c'est un challenge de passer du gouvernement provincial au fédéral. C'est aussi un défi d'essayer de faire bouger une si grosse démocratie. Mais je n'ai pas peur, parce que les défis, c'est ça qui m'a toujours motivé».

Pour l'instant, la seule crainte qu'il a, c'est de transférer en administration seulement: «Ça fait 25 ans que je suis en éducation, et maintenant je passe strictement en administration».

Après 13 années en gestion, M. Bussière est conscient que le gouvernement fédéral est une plus grande bureaucratie, mais il reste optimiste quant à la possibilité de faire quelque chose qui soit valable et significatif au niveau de l'identité canadienne.

«De plus, il y aura des ententes entre les gouvernements fédéral et provincial, et je vais



Adrien Bussière

sûrement être lié à cela». Parmi ses nouvelles tâches, M. Bussière s'occupera de citoyenneté, de langues officielles, et bien sûr d'éducation: «Étant un domaine sous juridiction provinciale, je ne peux bien sûr agir directement. Mais je peux faire (du lobbying) auprès du gouvernement provincial, toujours au nom du gouvernement fédéral».

C'est évident, ça se voit dans ses yeux, l'éducation est pour Adrien Bussière un dossier qu'il a à coeur. Particulièrement le dossier des écoles francophones.«Mais parfois au ministère, on est pris. On doit refléter les politiques du gouvernement, on ne peut donc pas promouvoir des choses qui iraient à l'encontre des politiques existantes.»

Par exemple, lors de la cause Mahé-Bugnet, M. Bussière a dû défendre les intérêts du gouvernement lorsque la cause a été entendue en Alberta. Son objectif était alors «d'amener à la cour toutes les informations nécessaires pour que les juges rendent un verdict qui donnerait une direction, une clarification».

Mais ce n'est pas facile de travailler au gouvernement dans ces conditions, il y a toujours un dilemme qui se pose: «Il ne faut pas oublier que lorsque tu es fonctionnaire, d'une part tu représentes le gouvernement. Mais d'autre part, tu es déjà à l'intérieur de la bureaucratie et tu peux influencer les décisions qui se prennent», dit M. Bussière.

Il transfère donc au gouvernement fédéral, en tant que directeur régional au Secrétariat d'État. C'est lui qui veillera à coordonner les activités des bureaux régionaux de Calgary, Edmonton et Yellowknife.

• Provincial

Ralentissement prévu dans les mises en chantier

L'industrie albertaine de la construction domiciliaire connaîtra un fléchissement général de sa croissance cette année et durant une partie au moins de 1991. C'est ce que révèlent les renseignements publiées récemment par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

On s'attend à une reprise temporaire du secteur domiciliaire pour l'automne prochain, mais la croissance globale sera moindre, tant dans la construction de maisons neuves que dans la vente ou la revente de maisons existantes.

Selon Laurie Scott, principal analyste du marché à la SCHL. «l'industrie de la construction domiciliaire ralentira, d'une part en raison du fléchissement général de l'économie canadienne, le taux d'intérêt plus élevés jumelés à l'incertitude qui entoure la taxe sur les produits et services continueront d'avoir un effet sur les marchés jusqu'à l'an prochain.»

Pour l'ensemble de l'exploitation du premier trimestre de 1990, l'industrie n'avait pas été aussi active depuis le début des années 1980. Selon Scott, bien que la croissance ralentira, une demande grandissante en 1991 fera augmenter le nombre de mises en chantier et réchauffera le marché locatif et celui des logements existants.

Les mises en chantier augmenteront dans la province, mais à un rythme inférieur à celui du début de l'année, période pendant laquelle l'Alberta a affiché le taux de mises en chantier le plus élevé au Canada.

Les taux d'innoccupation, qui devraient baisser au cours des 18 prochains mois, se maintiendront autour de 2% et, par conséquent, les loyers continueront d'augmenter.

Durant les 5 premiers mois de l'année, le marché immobilier a été ferme, les ventes du Service interagences s'étant accrues de 9% et le prix moyen de 17%.

Toutefois, l'activité exceptionnelle que le marché des logements existants a connue à la fin de 1989 et au premier trimestre de 1990 ne se maintiendra pas. Les ventes à l'échelle de la province diminueront de 22% en 1990, mais augmenteront de 7% en 1991. On s'attend à ce que les prix des maisons neuves à Edmonton augmentent de 9% en 1990 et de 8% en 1991.

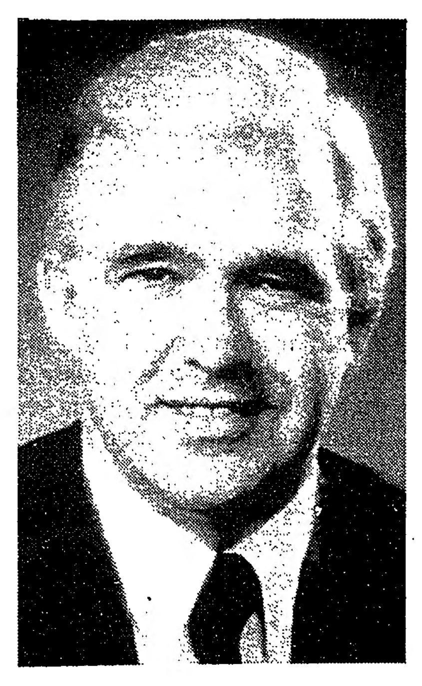
L'élimination du Programme d'accès à la propriété (Alberta Family First Home Program) financé par le gouvernement de la province aura un effet notable sur les ventes de maisons et le taux d'innoccupation l'an prochain. À compter de mars 1991, les propriétaires ne seront plus admissibles au plafond d'intérêt de 12%, ni au prêt sans intérêt de 4000$ à l'intention des acheteurs d'une première maison. En conséquence, moins d'acheteurs éventuels seront admissibles à des prêts hypothécaires, de sorte que le marché locatif et celui des appartements en copropriété seront plus populaires.

• Cold Lake

Tom Siddon inaugure le nouveau quai

par PIERRE BRAULT

Le ministre des Affaires indiennes et du développement du Nord a officiellement inauguré la Marina de Cold Lake, le 4 août dernier, au nom de son collègue Bernard Valcourt, ministre des Pêches et Océans.



Tom Siddon

Au cours de la cérémonie, le ministre Siddon a déclaré: «Cette marina récréative est le fruit d'efforts locaux au cours de la dernière décennie pour développer un port récréatif. Mon collègue, M. Jack Shields, maintenant député de circonscription d'Athabasca, mais auparavant député responsable de Cold Lake, a réellement travaillé très fort pour réunir les partenaires dans le but de réaliser ce projet.»

«Je suis spécialement heureux de participer à cette cérémonie parce que, à titre d'ancien ministre des Pêches et Océans, j'ai annoncé ce projet en juillet 1987 dans le cadre du Programme d'amélioration des ports.»

Au cours des trois dernières années, le gouvernement fédéral, par l'entremise de fonds provenant du ministère des Pêches et Océans, et le département d'ingénierie de Travaux publics Canada, a agrandi le port original en construisant un brise-lames et procédant à des travaux de dragage, le tout pour la somme de deux millions de dollars. La nouvelle marina pourra accueillir 120 bateaux de plaisance.

Lors de son passage à Cold Lake, le ministre Siddon a eu l'opportunité de rencontrer le chef Ernest Houle et les représentants de la bande Goodfish (Whitefish) Lake. Il a évidemment été question des revendications territoriales des autochtones à travers le Canada et particulièrement celles de la bande.

Vedette...

(Suite de page 2)

cielles. Ce n'est pas la première fois que le musée héritage présente une exposition bilingue; même que le musée se fait un devoir de toujours avoir en français et en anglais toutes les informations relatives aux objets présentés.

«Cela fait partie de notre mandat de raconter l'histoire de St-Albert, et jusqu'à la fin des années 50, cette ville était composée en majorité de francophones», affirme le curateur-directeur du musée héritage, M. James Tittul-Jones. Il ajoute: «Nous pensons que cela fait partie de nos traditions historiques».

Les francophones sont donc invités à visiter cette exposition au musée héritage, à la place St-Albert, jusqu'au 9 septembre 1990. Toute l'horlogerie et les montres feront ensuite une tournée à travers la province, et déjà quelques villes canadiennes se sont montrées intéressées à recevoir l'exposition.

À lire dans la prochaine édition

Un conseil jeunesse sur l'environnement?

Les autochtones sur le sentier de la guerre?

Rien ne semble vouloir arrêter les autochtones dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits territoriaux et de leur droit à un gouvernement autonome. Les barricades se multiplient à travers le Canada et les autochtones sont de plus en plus menaçants, allant même jusqu'à brûler un pont de bois à Grand Centre près de Cold Lake dans le nord-est de la province et tentant de détourner la rivière Old Man dans le sud de la province. Tous les prétextes sont bons. Ils n'ont rien à perdre, ils n'ont rien.

Dans le cas de Grand Centre, le chef de bande a bien tenté de disculper la bande soutenant que c'était un geste individuel et regrettable, mais quelques heures plus tard on s'empressait de déclarer que de tels gestes pourraient se répéter si on ne répondait pas aux attentes des autochtones.

Avec l'arrivée à Montréal d'observateurs impartiaux venant de tous les coins du monde, l'affaire vient de prendre une allure internationale et c'est ce que les autochtones voulaient.

Ils voulaient aussi que l'armée canadienne remplace la Sûreté du Québec mais, lundi dernier, ils ont refusé de négocier sous prétexte que l'armée était sur leur territoire à Oka.

Plus le conflit perdure, plus la tension persiste et s'accentue, malgré les négociations qui avancent à pas de tortue, plus il devient difficile de contrôler la situation.

Éditorial

Les populations de Châteauguay et d'Oka ont bien accueilli l'arrivée de l'armée mais pour combien de temps seront-elles patientes? Certains éléments de la population, surtout à Châteauguay, veulent que l'armée intervienne en force et ne fasse qu'une bouchée des Warriors, mais cela n'est pas aussi simple. Les Québécois ne réalisent pas que le problème en est un à la grandeur du pays et non pas seulement à Châteauguay et à Oka. Tout ce qu'ils désirent, c'est que le pont Mercier soit ouvert à la circulation automobile pour qu'ils aillent travailler à Montréal en paix. Ils se foutent des répercussions à d'autres endroits au pays. C'est une forme d'égoïsme qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le Canada.

En plus de vivre des moments très difficiles au point de vue constitutionnel, le Canada se dirige-t-il vers l'anarchie? Vers un terrorisme dont on saurait se passer? Ce conflit qui a dégénéré en violence à de nombreuses reprises et qui a provoqué une mortalité, en entraînera-t-il d'autres?

Quand on voit agir certains politiciens comme Tom Siddon du fédéral et John Ciaccia du Québec, on est en droit de se demander quand Mulroney et Bourassa prendront-ils leurs responsabilités devant une telle faiblesse de la part de leurs lieutenants?

Nous constatons avec beaucoup d'inquiétude le manque de leadership de la part de ces deux paliers de gouvernement dans ce dossier.

Depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, Brian Mulroney, s'est fait très discret. Il vit comme un ermite à sa résidence d'été dans la Gatineau, se souciant plus du conflit dans le golfe Persique qui lui donne du prestige international que du conflit qui mine sa crédibilité ou du moins ce qui en reste.

Mais dans toute cette affaire, ce qui peut nous redonner un peu d'espoir, c'est que la négociation avance et connaissant de réputation le juge Allan Gold, nous sommes persuadés que le tout débouchera sur une entente à la satisfaction de tous les partis.

Quand le juge Gold préside une négociation, les journalistes n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent, mais on constate que le processus est efficace et que cela évite les conflits devant les caméras qui ne font qu'envenimer la situation et ne servent à toute fin qu'à donner de la matière à nouvelle aux médias.

Enfin, il faut aussi avoir une pensée pour ces familles d'Oka qui ont été expulsées de leur foyer par les Warriors et qui n'ont eu que cinq minutes pour le faire. On ajoute même qu'il est possible que les propriétaires ne puissent jamais reprendre possession de leur maison. Voilà la dimension humaine qui fait surface et qu'on avait oubliée depuis le début de ce conflit. Il aura fallu près de quarante jours pour qu'on découvre à la face du Canada et du monde ces familles oubliées, qui sont des victimes innocentes de ce conflit. Il est évident qu'il en existe aussi du côté des autochtones des cas semblables et qu'on les découvrira au cours des prochaines semaines.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Des extrémistes qui s'en tirent à bon compte

Le Solliciteur général de la province en appellera de la sentence imposée à deux «skinheads» pour avoir attaqué sauvagement un ex-journaliste demeurant à Sherwood Park en banlieue d'Edmonton. Le juge a imposé des sentences de moins d'un an à ces deux extrémistes se basant sur la nature de l'acte commis.

La victime a perdu l'usage d'un oeil, ce qui démontre la violence avec laquelle ces deux jeunes ont attaqué l'ex-journaliste.

Ces jeunes extrémistes s'en tirent à bon compte, si on considère la gravité de l'acte et la clémence du juge.

Il est évident que ces actes de violence doivent être dénoncés et punis par des sentences exemplaires pour ne pas que d'autres personnes du même acabit ne viennent perturber la vie paisible des gens.

Certains jeunes qui s'habillent et tentent d'imiter les «skinheads» sous prétexte que c'est la mode, se plaignent de harcèlement de la part de la police et de la population. Ils ne doivent pas se surprendre d'une telle réaction. Quand on les voit avec leurs chaînes, leurs blousons de cuir, leurs coupes de cheveux, ils n'ont rien de rassurant et s'ils ont comme but d'attirer l'attention sur eux, c'est réussi, mais pas de la manière qu'ils le voudraient.

De plus, la plupart de ces jeunes qui suivent cette mode sans pour autant endosser la doctrine de suprématie qu'elle véhicule, ne réalisent pas le danger qui les guette. Ils passeront aux yeux du public et des autorités policières pour ce qu'ils ne sont probablement pas et pour ce qu'ils ne voudraient sûrement pas être. De plus, ils s'attireront des ennuis incalculables et pourront même être soupçonnés de délits qu'ils n'auront probablement pas commis. Tout cela pour une mode.

On dit souvent que l'habit ne fait pas le moine, mais il n'en reste pas moins que si tu acceptes une certaine mode, tu dois aussi accepter tout ce qui vient avec, y inclus le harcèlement.

Pierre Brault

• Edmonton

Les Canadiens français, premiers habitants du quartier Oliver

par PIERRE BRAULT

En dévoilant un buste à la mémoire du Juge Lucien Dubuc, le 12 août dernier, la ville d'Edmonton reconnaît explicitement que les Canadiens français ont été les premiers habitants du quartier Oliver et qu'ils ont fait beaucoup pour ce quartier, où est située la paroisse Saint-Joachim.

C'est au cours de l'inauguration officielle de la promenade Victoria située le long de la 100e avenue de la 116e à la 121e rue que l'on a dévoilé le buste de quatre éminents résidents du quartier Oliver: Maude Bowman, première présidente de la Galerie d'art d'Edmonton; Nellie Mclung, première femme à être élue à la Législature procinciale; Abraham Cristall, père de la première famille juive à s'installer à Edmonton et leader de la communauté juive et le Juge Lucien Dubuc, le premier juge francophone à entendre des causes en français à la Cour provinciale de l'Alberta.

Le Juge Dubuc a aussi été très actif au sein de la communauté francophone d'Edmonton et de la paroisse Saint-Joachim. De plus, il a été président de l'ACFA provinciale de 1932 à 1934. Le Juge Dubuc avait une passion pour l'horticulture et il a été l'un des instigateurs de parcs dans le quartier Oliver.

Fait assez particulier, la plaque qui accompagne le buste du Juge Dubuc est en français seulement, il n'y a aucune traduction en anglais.

Selon Gordon Smith, gérant de projet de la promenade Victoria, la plaque est en français seulement pour rappeler que les Canadiens français ont été les premiers résidents du quartier Oliver.

Et il ajoutait: «Nous avons cru qu'il serait intéressant de reconnaître l'apport de la communauté canadienne-française dans le quartier Oliver».

(Suite en page 5...)

Pensée de la semaine...

Deux excès: exclure la raison, n'admettre que la raison.

(Pascal)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Nouvelles régionales

• Provincial

On accepte encore les inscriptions dans les écoles homogènes françaises

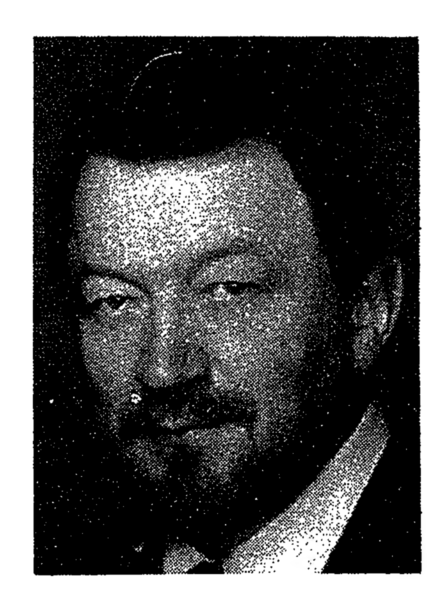
par PIERRE BRAULT

Même si on est à quelques semaines de la rentrée scolaire. les écoles françaises de la province acceptent encore les inscriptions des étudiants qui veulent fréquenter ces écoles en septembre prochain.

Donc les parents qui n'ont pas encore pris de décision ou qui en prendront une d'ici la rentrée, il n'y a pas à s'inquiéter, mais le surintendant Jacques Moquin, du Conseil scolaire de Saint-Isidore conseille aux parents de le faire le plus vite possible afin de faciliter le travail des autorités scolaires qui doivent voir à ce que tout soit en place pour la rentrée.

Il semble, de toute évidence, que les élèves de Legal et des environs auront une belle école neuve en septembre et que les travaux de construction vont bien, car, selon nos informations, les ingénieurs ont constaté, en faisant une évaluation du centre communautaire de Legal, qu'il en coûterait moins cher de le démolir et de bâtir une nouvelle école sur le même terrain que de procéder à des réparations de la structure qui montrait certaines faiblesses.

Pour ce qui est de l'école Sainte-Anne à Calgary et du pavillon Saint-Paul, des écoles Maurice-Lavallée et Notre-Dame à Edmonton, de l'école française (New Hope) de Saint-Paul et de celle de Fort McMurray, les comités de parents ne cessent de faire du lobbying auprès des parents pour que ces derniers inscrivent leurs enfants à ces écoles.


Jacques Moquin

Il ne faut surtout pas oublier que le ministre de l'Éducation a énoncé en juin une nouvelle politique de financement pour l'éducation des enfants francophones. Selon cette nouvelle politique, le choix du programme scolaire appartient aux parents. De plus, lorsque ces derniers choisissent l'école homogène, les revenus de sources locales et certains autres revenus doivent être remis au conseil scolaire qui fournit les services d'enseignement. Le changement simplifie donc les relations entre les conseils scolaires. Il n'est donc plus nécessaire, pour les parents d'enfants protégés par la Charte canadienne des droits et libertés d'établir d'ententes de frais de scolarité quand ces derniers s'inscrivent à un programme de français offert par un autre conseil scolaire que celui où ils résident. Cette décision s'applique à toute la province. Il faut aussi dire que le service de transport de ces étudiants est du ressort des conseils scolaires concernés.

Ce sera donc une rentrée scolaire en force des effectifs francophones de la province, démontrant ainsi au ministre de l'Éducation, Jim Dinning, qu'il a eu raison de les donner ces écoles et qu'il aura encore raison en donnant la gestion de ces mêmes écoles aux francophones.

• Calgary

Un Centre d'éducation permanente plus humain

par MARTYNE COUTURE

La nouvelle coordonnatrice du Centre de l'éducation permanente de Calgary, madame Annette Labelle, veut mettre l'accent cette année sur le côté humain à l'intérieur de sa programmation automnale de cours.

«Je ne veux pas tout changer, mais je veux ajouter une nouvelle dimension aux cours déjà offerts», affirme la nouvelle coordonnatrice. Le côté humain, développement personnel, connaissance de soi, voilà ce qui est «son fort»: «c'est pas tout le monde qui veut des cours d'informatique ou de grammaire française», ajoute-t-elle.

D'ailleurs, les cours d'éducation sexuelle de l'enfant, sexualité de l'adulte, contraception et rencontre-partage sur la période post-natale démontrent bien la volonté de madame Labelle à promouvoir cette nouvelle facette.

Parmi les raisons qui la motivent à offrir ce genre de cours, il y a le cas de l'école Sainte-Anne: à l'intérieur du cours de religion et santé, on a commencé à introduire la notion de sexualité pour les enfants. Et parce qu'il faut créer un dialogue à la maison, Annette Labelle croit qu'il est temps de rendre les parents confortables avec leurs enfants sur ce sujet, puisque ceux-ci y sont déjà exposés à l'école.

Occupant ce poste depuis le 9 mai dernier, madame Labelle se sent valorisée de travailler en français. «C'est la première fois que je travaille dans ma langue, et je suis très très fière d'être ici (au Centre de l'éducation permanente). Je n'ai plus l'impression de tricher comme lorsque je travaillais en anglais».

Mais ce poste de coordonnatrice représente bien des responsabilités: choix de professeurs, recherche des locaux et des équipements audio-visuels nécessaires, remettre les informations aux participants et aux professeurs, évaluations du professeur et des participants, etc.

Mais Annette Labelle ne semble pas dérangée par toutes ces tâches; elle semble même le faire avec plaisir. Et elle a grand espoir d'augmenter encore cette année la participation aux différents cours.

L'an dernier, près d'une centaine de cours avaient été offerts, en plus de 575 activités, dont l'exposition l'Éventail.

Le Centre de l'éducation permanente de Calgary est présent dans la communauté afin de promouvoir l'art de vivre dans son sens le plus large, et cela en français. Afin de pourvoir aux besoins de la communauté francophone de Calgary, le centre offre des cours allant de la culture générale à la création artistique, en passant par le développement personnel. Et afin de mieux faire passer son message et que l'apprentissage se fasse plus facilement, les classes ne comptent généralement que 8 à 15 participants.

De plus, la coordonnatrice du centre désire répéter mensuellement l'expérience déjà faite avec la fonction publique: informer la communauté francophone de Calgary sur les emplois bilingues disponibles dans les différents ministères du gouvernement provincial. C'est sous la forme de séances d'information que sont donnés ces renseignements.

Finalement, le plus grand espoir d'Annette Labelle, nouvelle coordonnatrice au Centre de l'éducation permanente de Calgary, c'est d'enfin avoir une bâtisse à eux, leurs classes, leurs bureaux. «Nous voulons arrêter de vivre aux dépens du Alberta Vocational College» dit-elle. Et est-ce qu'un centre scolaire communautaire francophone à Calgary aiderait à réaliser ce rêve? «Bien sûr qu'il serait encore mieux de se retrouver dans un endroit avec des francophones».

Quartier Oliver...

(suite de la page 4)

Il ne faut surtout pas oublier que c'est dans ce quartier que se trouvent l'église Saint-Joachim, première église catholique de langue française à Edmonton, l'école Grandin et l'Hôpital général d'Edmonton ainsi que les anciens locaux du journal La Survivance devenu Le Franco et de l'ACFA provinciale. On y retrouve aussi aujourd'hui la station de LRT Grandin nommée en l'honneur de Mgr Vital Grandin, grâce à l'intervention d'un groupe de jeunes francophones sous l'égide de FJA.

Donc, une bonne partie de l'histoire de la communauté francophone d'Edmonton se situe dans le quartier Oliver.

La promenade Victoria qui surplombe la vallée de la rivière Saskatchewan nord est réellement un oasis de fraîcheur et de tranquilité comme se plaisait à le dire le Juge Dubuc.

CANDIDATURES À LA PRÉSIDENCE ET À LA VICE-PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

Lors de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. qui aura lieu à Edmonton, le 4 novembre 1990, il y aura des élections à la présidence et à la vice-présidence de l'Association.

Il s'agira d'élir un(e) président(e) et deux vice-président(e)s. Mme France Levasseur-Ouimet, M. Evens Lavoie et Mme Lydia Roy terminent leur mandat. Les mandats de Mme Suzanne Thibaudeau et de M. Denis Vincent se prolongent jusqu'à l'assemblée annuelle de 1991.

Un comité des candidatures a été mis sur pied. Il est présidé par Mme Suzanne Thibaudeau. Les autres membres du comité sont Mme Claudette Roy et M. Deni Lorieau.

Les membres actifs ou à vie de l'Association sont invité(e)s à soumettre leur candidature. Pour ce faire, ils/elles sont prié(e)s de s'adresser au Secrétariat provincial de l'Association pour se procurer le formulaire approprié à remplir.

Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.
Pièce 200, 8923 - 82 avenue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Tél.: 466-1680



• Ottawa

TPS: remboursement pour les nouvelles maisons

APF - Pour éviter que l'introduction de la nouvelle taxe sur les produits et services (TPS) ne rende les logements plus dispendieux, le gouvernement fédéral vient de lancer un Programme de remboursement de la taxe fédérale de vente (TFV) sur les habitations nouvellement construites.

Lors de cette annonce, le ministre des Finances, Michael Wilson, a précisé que la mesure vise à faciliter la transition entre la taxe de vente actuelle et la TPS et à faire en sorte que les nouvelles maisons partiellement ou totalement construites avant 1991, mais vendues après la mise en oeuvre de la TPS, ne soient pas frappées d'une double taxe.

Le ministre a précisé que «le but du Programme est de libérer de la TFV les logements partiellement ou entièrement construits avant l'entrée en vigueur de la TPS, mais qui seront soumis à cette dernière au moment de la vente».

Le remboursement sera disponible pour tous les types d'habitation, y compris les logements individuels, les condominiums, les maisons en rangées et les immeubles d'habitations. Le montant du remboursement sera établi suivant la teneur en taxes de l'habitation.

Pour calculer cette teneur en taxe fédérale de vente, les personnes qui auront droit à un remboursement pourront choisir entre deux méthodes.

La première est fondée sur le prix de vente et s'élèverait à 4,25 pour cent du prix total établi pour les besoins de la TPS. Cette méthode représente la teneur en taxe de vente fédérale actuelle. Ce qui correspond, en moyenne à travers tout le pays, aux 4,25 pour cent du prix d'une maison. Cette méthode serait un moyen «simple et précis» de déterminer le montant de la taxe fédérale de vente pouvant faire l'objet d'un remboursement.

La deuxième méthode proposée pourrait convenir mieux aux constructeurs de condominiums et d'immeubles à appartements, car elle pourrait leur permettre de se faire rembourser plus tôt. Dans ce cas, la TFV estimative sera considérée comme l'équivalent à 50 $ par mètre carré de surface utile de l'habitation. Les lignes directrices sur le calcul de la surface utile seront expliquées dans un circulaire de Revenu Canada et seront essentiellement conformes aux usages établis dans l'industrie.

LE 4 SEPTEMBRE, C'EST LA RENTRÉE

Des parents intéressés parlent de leurs enfants et des Écoles catholiques d'Edmonton...



Nouvelle voisine: J'ai finalement terminé de dépaqueter. Il faut maintenant que j'aille inscrire mes enfants à l'école.

L'autre voisine: Où as-tu l'intention de les envoyer?

Nouvelle voisine: Je ne suis pas certaine. Je veux un programme pour francophones ou d'immersion française. Mais encore plus important, je veux une école et des professeurs qui vont aider mes enfants à se développer dans une foule de domaines.

L'autre voisine: Qu'est-ce que tu veux dire?

Nouvelle voisine: Bien, les matières académiques sont importantes pour moi, mais je veux aussi qu'ils acquièrent de l'entregent, des valeurs personnelles, un sens des responsabilités sociales et la foi chrétienne. Je veux aussi qu'ils soient stimulés physiquement et mentalement.

L'autre voisine: As-tu pensé aux **Écoles catholiques d'Edmonton?** Ils ont d'excellents professeurs qui se dévouent à aider les étudiants à atteindre ces buts. Elles offrent aussi les programmes pour francophones, d'immersion française et de français langue seconde.

Nouvelle voisine: Merci! Je les appelle dès aujourd'hui.

(Elle a composé le 441-6000 pour plus de détails)

Edmonton Catholic Schools

• Fort McMurray

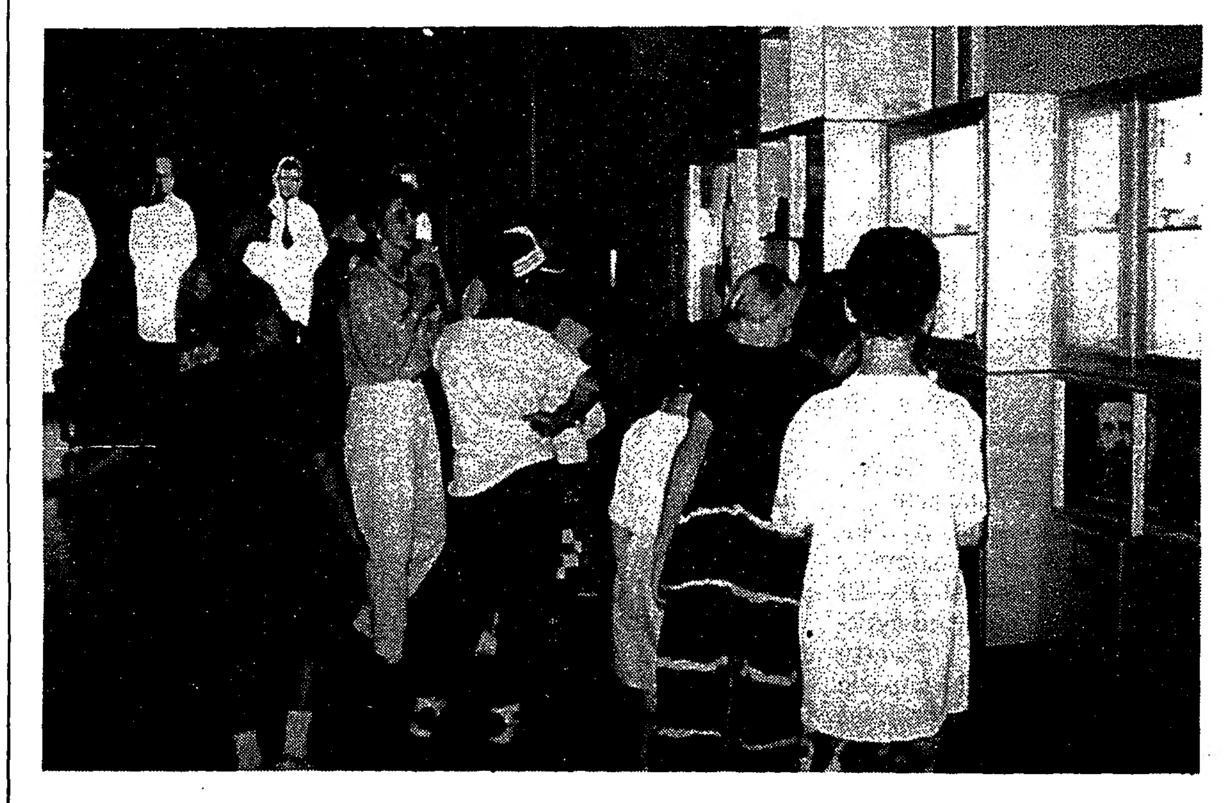
Le Club 10-14 à l'action



Visite du Parc Héritage.




Visite du Parc Héritage.



Visite du Centre d'interprétation des sables bitumineux.

par LYDIA PÉRU

Les membres du club 10-14 de l'ACFA régionale de Fort McMurray passent un été agréable. Ils participent à de nombreuses activités subventionnées par l'ACFA régionale, le Centre d'emploi du Canada ainsi que par le Centre d'abus des drogues et de l'alcool (AADAC) de Fort McMurray. Ces jeunes de 10 à 14 ans s'amusent sainement tout en étant sensibilisés aux effets néfastes de la drogue et de l'alcool. Que ce soit en faisant de l'équitation, une croisière ou une visite au Centre d'interprétation des sables bitumineux, ces jeunes sont heureux d'être ensemble et de pouvoir vivre leur culture française. Ils ne manquent pas les occasions de se rencontrer pour une réunion ou une séance de visionnement d'un film les sensibilisant sur les problèmes auxquels font face notre société. C'est sans aucun doute en informant ces jeunes dans un encadrement professionnel que ces jeunes seront prêts à affronter l'avenir en toute confiance. Ils sont fiers de leur club plus que jamais!

• Edmonton

Les couleurs de l'Alberta

par FRANCINE BRISEBOIS

Fête du Patrimoine, fête de toutes les origines ethniques de l'Alberta.

Sous le thème «Les couleurs de l'Alberta», toutes les ethnies se sont rencontrées les 4, 5, et 6 août 1990 au Hawrelak Park à Edmonton. Une fête de l'amitié s'est déroulée sous le soleil chaud; une communauté culturelle a partagé ses coutumes et traditions.

Tout a débuté vendredi midi devant le Parlement, où quelques 44 adolescent(e)s de tous les coins de l'Alberta se sont réuni(e)s pendant deux jours pour apprendre une danse créée spécialement pour les événements des Fêtes du Patrimoine afin de la présenter au grand public amateur de folklore aux cérémonies d'ouverture de la Fête du Patrimoine. Parmi ceux-ci, on y retrouvait quatre adolescentes de l'école de danse Les Blés d'Or de Saint-Paul: Colette Mercier, Mélanie Holmgren, Valérie Williams et Patricia Kelley. Voici quelques commentaires recueillis: «J'ai bien aimé l'expérience», «On aimerait y retourner une autre année comme participante encore», «Les costumes des autres ethnies participantes étaient superbes».

Au pavillon canadien-français au Hawrelak Park, on y retrouvait aussi notre groupe de danse Les Tourbillons de Saint-Paul. Ces gens du troisième âge reflètent la joie de vivre des Canadiens français et la fierté d'y appartenir. Pendant deux jours, (dimanche et lundi), nos danseurs ont présenté une variété de danses traditionnelles canadiennes-françaises et albertaines. Ils ont été chaudement applaudis et ils le méritent bien. De plus, pour se dégourdir entre deux spectacles, ils ont participé à deux danses «callées» au pavillon «Canadian Friendship Centre». La foule a apprécié ce petit numéro.

Également au pavillon canadien-français, on a pu applaudir Les Bûcherons avec leurs rythmes endiablés et la famille Laliberté, qui nous a présenté deux jeunes violonneuses âgées de 7 et 9 ans accompagnées de leur père à la guitare.

Alors félicitations à tous les participants de ce pavillon et à nos quatre adolescentes de l'école de danse Les Blés d'Or pour leur participation et d'avoir partagé leur héritage et coutumes à cette fête d'amitié.



Les danseuses folkloriques de l'école de danse des Blés d'Or qui ont participé aux cérémonies d'ouverture de la Fête du Patrimoine.

• St-Albert

La réalisation d'un rêve

par LUCIENNE BRISSON

Depuis plusieurs années, le père Maurice Beauregard, o.m.i., chapelain de la communauté francophone de St-Albert, rêvait de parcourir en canot sur la rivière Esturgeon le même trajet que les premiers missionnaires oblats avaient fait dans les années 1800, c'est-à-dire avant la fondation de St-Albert (1861).



Par pure coïncidence, Mme Barbara Purin (paroissienne) une garde-malade graduée et une experte en canotage, cherchait également l'occasion propice pour tenter ce même voyage.

Donc, à la suite d'une entente, les deux voyageurs se sont embarqués le 3 août dernier, à l'endroit même où les premiers missionnaires s'arrêtaient toujours pour prendre le goûter, soit à l'ouest du Château Mission Court.

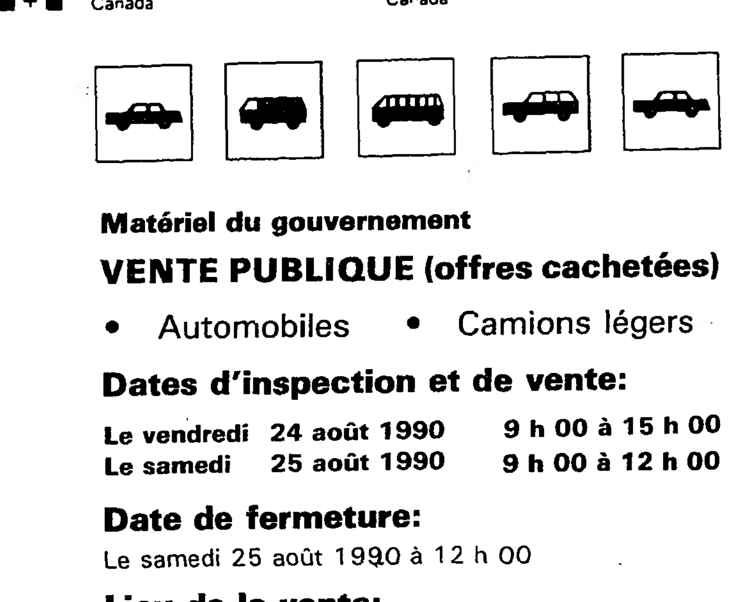
Avant le départ proprement dit, le père Beauregard a déclaré «Je veux avoir une idée des nombreuses difficultés et peut-être aussi apercevoir la trace des embûches que nos missionnaires ont rencontrées lors du début de la colonie.»

Barbara, pour sa part, voit dans cette rivière les reflets d'une histoire merveilleuse, sinon émouvante.

À l'issue de ce voyage historique en quelque sorte, d'une durée de plus de deux heures et dont la destination était le Grand Lac, «Big Lake», les voyageurs ont reconnu que le panorama tout en étant magnifique en disait long sur tout le courage et l'intrépidité dont nos missionnaires ont fait preuve, dans le but d'aller évangéliser les peuplades d'alors.

Bref, tout ce qui manquait à ce voyage du 3 août dernier, c'était ce fameux et populaire «pemmican» du temps jadis. Le «pemmican» est une préparation de viande desséchée dont la qualité principale est de se conserver très longtemps. Provenant des Indiens, cette recette a été transmise aux oblats et aux premiers colons. Le «pemmican» existe encore de nos jours, avec cependant plusieurs versions.

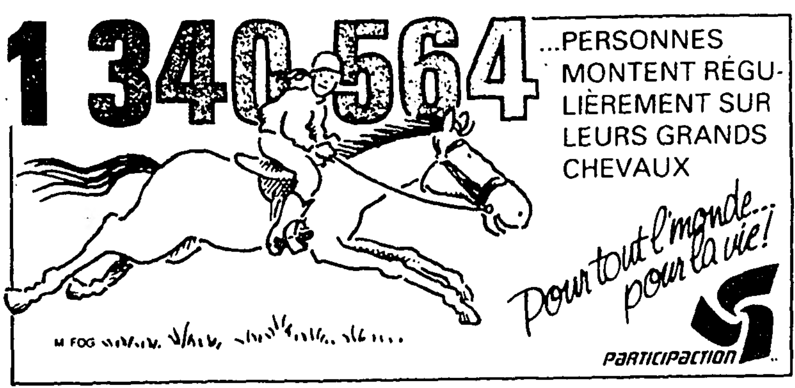
Pour ceux que la chasse intéresse, la rivière Esturgeon, quoique plutôt petite, porte encore ce nom, parce qu'au début, étant plus imposante, on y a vraiment trouvé des esturgeons.

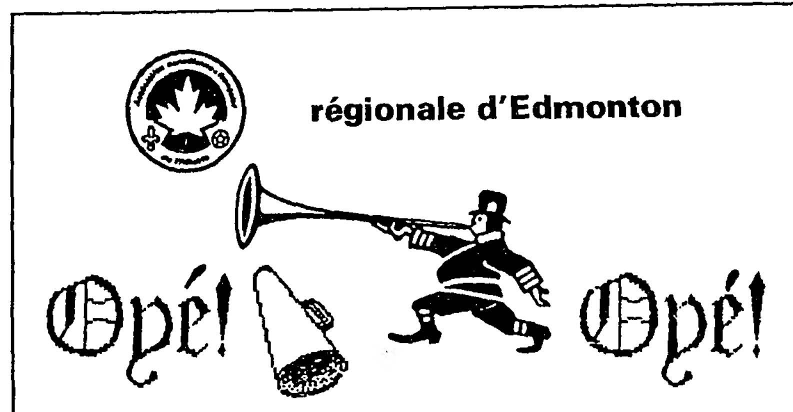


Lieu de la vente:

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
15508 - 114e Avenue
Edmonton, Alberta

Canada

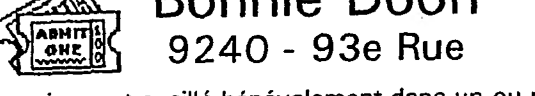




La régionale d'Edmonton organise une soirée de remerciements pour ses bénévoles, sous forme de B.B.Q.

Le vendredi
7 septembre 1990

de 17 h 00 à 22 h 30
au Centre communautaire
Bonnie Doon
9240 - 93e Rue



Vous qui avez travaillé bénévolement dans un ou plusieurs des comités ou lors des activités organisées par la régionale,

CETTE FÊTE EST POUR VOUS, VOTRE FAMILLE ET VOS INVITÉS

Nous offrirons de 18 h 00 à 20 h 30, un service d'animation pour enfants



Pour de plus amples renseignements, appelez Patricia au 469-4401

C'est un rendez-vous. À bientôt.

Arts et spectacles

• Charlottetown

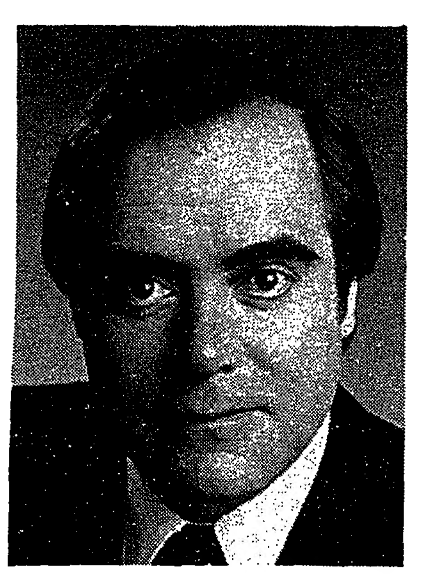
Les artistes seront aidés à l'I.P.É.

par JACINTHE LAFOREST
(collaboration spéciale)

APF - Le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, a signé à Charlottetown le 26 juillet, une entente de coopération culturelle en vertu de laquelle 3,55 millions $ seront investis dans la culture à l'Île-du-Prince-Édouard. Ils seront répartis sur une période de quatre ans, cinq si nécessaire.

L'entente de Coopération Canada/Île-du-Prince-Édouard sur le développement culturel, la première du genre en Atlantique, a été co-signée par le sénateur Eileen Rossiter, représentant Elmer Mackay, ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA), ainsi que par le premier ministre de la province insulaire, Joseph Ghiz et son ministre des Affaires communautaires et culturelles, Léonce Bernard.

Mme Rosseti a indiqué que «cette entente établit un lien solide entre les artistes et les organismes culturels et favorise leur fonction d'entrepreneur». «Cette entente a pour but de reconnaître la valeur des artistes de l'île en leur fournissant les moyens de valoriser au maximum leurs capacités de tirer un revenu raisonnable de leur travail. L'image de l'artiste qui crève de faim n'est romantique que pour ceux qui n'ont pas eu à vivre dans ces conditions», a souligné M. Masse, devant une salle remplie d'artistes de toutes tendances et de fonctionnaires.


Marcel Masse

Prenant à son tour la parole, le premier ministre Ghiz a déclaré, en français, que «notre intention est d'améliorer le statut, souvent de deuxième classe, des artistes».

Selon le coordonnateur de cette entente, Paul Roch, il ne sera pas facile d'amener les artistes à penser en terme de rentabilité, de structure et d'administration. «C'est contraire à leur philosophie», a-t-il confié en entrevue. Ils ont de plus la réputation d'être individualiste et de ne pas supporter de cadres ou de structures qui pourraient limiter leur création. M. Roch s'attend de travailler avec des organismes porte-paroles du monde artistique à l'île, notamment la Fédération culturelle de l'île et le Conseil des arts provincial.

L'entente, de type EDER (entente de développement économique régional), est divisée en six domaines principaux et selon M. Roch, les critères pour chacun de ces programmes seront publiés sous peu. Le ministère des Communications pourrait alors tenir des rencontres régionales, dès le mois de septembre, pour expliquer le processus de demande et répondre aux questions et aux préoccupations des artistes.

• Ottawa

Demande d'intervention contre les abus sexuels sur les enfants

APF - Quelque 25 organismes canadiens oeuvrant pour la jeunesse demandent au gouvernement fédéral d'intervenir immédiatement pour prévenir l'abus sexuel des enfants au Canada.

Les groupes qui font partie du Réseau d'abus des enfants adressent ce message au ministre de la Santé nationale et du Bien-Être, Perrin Beatty, après avoir discuté du rapport récemment déposé par le conseiller spécial du ministre en matière d'agression sexuelle contre les enfants au Canada.

Ils encouragent le ministre à mettre en oeuvre les recommandations apportées dans le rapport. Le Réseau souligne principalement quatre recommandations.

D'abord, celle demandant l'établissement d'un Centre fédéral de responsabilité au ministère de la Santé nationale et du Bien-Être pour coordonner les activités et les politiques relatives aux enfants et la promotion d'une coopération avec les organismes non gouvernementaux.

Les organismes soutiennent aussi la recommandation pour la création d'une stratégie à long terme visant l'amélioration de l'apprentissage social des enfants au sujet des rôles attribués aux deux sexes, les rapports de force et les attitudes à l'égard de la sexualité.

Les membres du Réseau revendiquent également l'application des recommandations relatives à l'amélioration de l'éducation publique et professionnelle concernant les agressions sexuelles et l'introduction immédiate d'une législation pour traiter de la question des enfants et la pornographie.

Rappelons que la Canada a récemment signé la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et qu'il coprésidera le Sommet mondial pour les enfants, en septembre à New York. Les membres du Réseau demandent donc, qu'étant donné cet engagement, le gouvernement fédéral agisse incessamment afin de diminuer et de prévenir l'abus sexuel de l'enfance canadienne.

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom:
Prénom:
Appartement: n° et rue:
ou casier postal: Ville:
Province: Code postal:

Nouvelle adresse

Nom:
Prénom:
Appartement: n° et rue:
ou casier postal: Ville:
Province: Code postal:
n° de téléphone:

Faites parvenir à : LE FRANCO
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2



Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Daniel Lavoie «Long courrier» Trafic TF-8950.

Daniel Lavoie, ce génie sous-estimé du Québec nous revient avec un septième album studio, et il ne nous déçoit pas, loin de là. Beau, impressionnant, évocateur voici son nouvel album enregistré en France et réalisé par Daniel Lavoie lui-même. Pour cet enregistrement on a su faire appel à d'excellents requins de studio d'outre-mer dont Michel Cusson, Paul Brochu, Marc Langis, et André Lambert. Musicalement c'est riche, confortable, et discret. À la radio pop française, on s'amuse déjà à faire tourner la chanson «Qui sait?» (premier 45 tours). De mérite également: «Jours de plaine», «Chanson de la terre», et «Long courrier» (la chanson-titre). Un grand.

Marc Javelin «Corps et âme» Sélect/Tox TOX-3000.

Marc Javelin est une nouvelle voix claire et portante qui s'impose de plus en plus dans le monde du pop français. Son premier 45 tours «La légende du cheval blanc» (inclus ici) a déjà fait belle figure sur l'échelon du palmarès rock de Radio Activité (3e position). «Corps et âme» c'est trois ans dans la vie de Marc Javelin pendant lesquelles le jeune auteur-compositeur-interprète a su peaufiner son produit pour livrer exactement ce qu'il a dans le corps et dans l'âme. Voici donc un album qui déboule, qui remue aux arrangements bien tournés. D'intérêt particulier: «La légende du cheval blanc», «Corps et âme», et «J'ai tout pris». En somme, une première aventure discographique de mérite.

Martine St-Clair «Caribou» Sélect PGC-911.

La célèbre chanteuse du pop québécois, Martine St-Clair est de retour avec un petit bijou d'album qui saura sans doute plaire énormément à ses nombreux fervents. Le tout, enregistré à Paris et Los Angeles entre janvier et avril 1990, comprend neuf belles chansons françaises (signées Luc Plamondon, Pierre Grillet, Pascal Stive, etc.) en plus d'une chanson entraînante anglaise intitulée «Nice To Miss You». Le clou du disque a pour titre «Lavez, lavez» (à l'approche Boy George d'antan), mais d'intérêt particulier également: «Je ne sais plus comment je m'appelle» (une toune bleusée dont la mélodie colle à la peau), «Je veux vous embrasser» (sensuellement vôtre), et «Hemingway» (en duo avec Marc Lavoine). De plage en plage, Martine St-Clair est émotive et séduisante autant dans ce qu'elle nous raconte que dans la façon de nous le raconter. Hautement recommandé. Bravo Martine.

Niagara «Niagara» MCA/Trafic TFD-8946.

Niagara, avec Muriel Moreno (voix) et Daniel Chenevez (clavier) est une nouvelle formation parisienne qui se spécialise dans un rock plutôt progressif à la Lene Lovich. La voix parfois discordante et criarde de Moreno et les paroles ciselées aux ciseaux froids de la vie de Chevenez me laissent indifférent. Pour qui s'intéresse au rock progressif, épicé et bizarre, «Niagara» est beaucoup au-dessous de la moyenne.

Vladimir Horowitz «A Tribute To Vladimir Horowitz» CBS VMK-45829.

Depuis son début inoubliable au Carnegie Hall de New York en 1928, Vladimir Horowitz a si souvent joué dans cette salle pour ses concerts et enregistrements qu'on pourrait faire une véritable chronique de sa carrière de pianiste à partir de tous les enregistrements qui y ont été réalisés. Quand après une pause de 12 ans pendant laquelle il ne donna plus de concerts, Horowitz revint le 9 mai 1965 sur les lieux de ses triomphes. Il présenta à un public enthousiaste le nouveau répertoire qu'il avait acquis pendant cette période (telles les sonates de Scarlatti et les facettes supplémentaires de son grand répertoire, avec des oeuvres de Chopin, Schumann, et Litszt). Ce concert spectaculaire du 9 mai 1965 confirma de manière impressionnante le mythe Horowitz. Ce fut en même temps le début d'une série de concerts qui furent tous l'objet d'enregistrements en direct par le Columbia Records. La sélection présentée ici témoigne des grands moments du retour légendaire d'Horowitz le 9 mai 1965 et des concerts donnés de 1966 à 1968. Hautement recommandé.

Agriculture

• Alberta

Le retour au travail des agriculteurs handicapés

La proportion d'agriculteurs handicapés est évaluée à 10% de l'ensemble des producteurs canadiens. Dans l'Ouest canadien, seule l'industrie pétrolière dépasse l'agriculture pour la fréquence des accidents. La sévérité des blessures varie, mais l'amputation d'un bras demeure une des conséquences les plus communes.

«Il y a des agriculteurs handicapés dans au moins 10% des 60 000 exploitations de l'Alberta», rapporte Darrell Elkow, un agriculteur albertain qui a perdu l'usage de ses jambes dans un accident à la ferme il y a 11 ans. «Nous estimons que c'est le cas dans la plupart des provinces».

En 1978, M. Elkow travaillait sous son camion lorsque ce dernier a glissé et lui a écrasé les jambes, le rendant paraplégique. «Le retour à la maison a été le plus gros obstacle à remonter, poursuit-il. J'avais été absent pendant 10 mois pour ma réadaptation et, de retour à la maison, j'étais hanté par le souvenir des moments où je sautais sur le tracteur et m'affairais à toutes mes tâches».

En 1985, M. Elkow a aidé à mettre sur pied une association d'agriculteurs handicapés, la Physically Challenged Farmers of Alberta (PCFA). «Les 200 membres bénévoles du groupe ne représentent qu'une fraction des agriculteurs handicapés. Notre association tente de rejoindre le plus grand nombre d'agriculteurs possible, mais l'adhésion est une question de choix personnel, souligne M. Elkow. La réadaptation d'un agriculteur qui désire retourner à son travail dépend de la nature de son handicap et de sa détermination».

La PCFA a entrepris de nombreuses activités avec l'aide financière provenant de diverses sources. En 1989, Agriculture Canada a contribué financièrement à la production d'un



vidéo, «We're Making Choices», qui dépeint les difficultés d'agriculteurs handicapés depuis peu de temps. Ce documentaire explique quels changements les agriculteurs devront faire et comment les membres de leur famille pourront se partager les tâches pour contribuer à la bonne marche de l'exploitation. Agriculture Canada a également fourni à l'association des idées et des orientations, de même que du matériel pour les ateliers et les expositions.

«Les ateliers ont contribué à préparer les agriculteurs à retourner sur la ferme, déclare Mike Southwood, agent de programme pour Agriculture Canada. On y démontre des techniques pratiques, telles que la façon de prendre place au volant d'un tracteur».

L'embauche saisonnière de main-d'oeuvre agricole au moment des semis et à la récolte augmente encore les coûts. Même si les agriculteurs peuvent obtenir une certaine aide financière pour l'embauche de travailleurs saisonniers, ils ne reçoivent pas de fonds pour adapter leur matériel. «Nous exerçons actuellement des pressions pour que les agriculteurs handicapés puissent obtenir un prêt unique qui les aidera à couvrir la transformation initiale de leur équipement», poursuit M. Elkow. «Notre but est de rejoindre le plus grand nombre d'agriculteurs possible pour leur laisser savoir que la vie à la ferme peut se poursuivre après un accident invalidant».

La PCFA travaille actuellement à la rédaction d'un bulletin grâce encore à l'aide financière d'Agriculture Canada. Cette publication trimestrielle aidera les agriculteurs handicapés à garder un contact régulier avec leurs collègues. Elle permettra également à ces producteurs éprouvés d'avoir accès aux renseignements les plus récents sur les progrès de la technologie agricole adaptée aux agriculteurs handicapés.

• Winnipeg

Contingents d'ouverture du blé et de l'orge pour 1990-1991

La Commission canadienne du blé a annoncé en juillet dernier les contingents d'ouverture du blé et de l'orge entrés en vigueur depuis le 1er août 1990.

Les contingents d'ouverture portant sur les blés sont fixés à 80 kg (2,9 bois.) de l'acre contingentée pour tous les grades de blé roux de printemps et de blé dur; à 140 kg (5,1 bois.) de l'acre contingentée sur le blé rouge d'hiver et le blé tendre blanc de printemps et à 270 kg (10 bois.) de l'acre contingentée sur le blé d'utilité et le Canada Prairie de printemps. Ils s'appliqueront à tous les parcours ferroviaires.

Les contingents de livraison du blé tendre blanc de printemps sous contrat sont fixés à 2 000 kg ([illegible] 5 bois.) de l'acre contingentée sur tous les parcours ferroviaires à l'exception des parcours 81.06, 82.01, 82.02, 83.04, 84.02 et 84.03. Le contingent de livraison du blé tendre blanc de printemps sous contrat est fixé à 500 kg (18,4 bois.) de l'acre contingentée sur ces six parcours ferroviaires. Les producteurs livrant du blé tendre blanc de printemps de choix par

(Suite en page 10)

• Ottawa

Nominations à la Société du crédit agricole

Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, a annoncé les nominations de Judy Lloyd, de Calgary (Alb.), et de Donald Swenson, de Moose Jaw (Sask.) au conseil d'administration de la Société du crédit agricole.

Mme Lloyd est comptable de gestion agréée et entreprend son deuxième mandat de trois ans comme membre du conseil d'administration de la Société. Elle possède une vaste expérience dans le domaine de la commercialisation et de l'agriculture.

M. Swenson est président et actionnaire de la Wheaton Bee Farms Ltd, une exploitation familiale où il est né. Il apporte au conseil une longue expérience et de vastes connaissances en agriculture.

Le conseil d'administration approuve les politiques de la Société du crédit agricole, conformément à la loi régissant l'administration de cet organisme.

La Société du crédit agricole, créée en 1959 en vertu de la Loi sur le crédit agricole, a pour but de fournir aux agriculteurs la stabilité et la sécurité financière dont ils ont besoin. Elle doit dispenser des services financiers qui permettront aux agriculteurs canadiens d'établir, de mettre sur pied et de maintenir des entreprises agricoles rentables.

Tout le personnel
des Écoles catholiques d'Edmonton
est invité à la cérémonie liturgique
à l'occasion de l'ouverture des écoles
qui se déroulera
le jeudi 30 août 1990 à 9h00
à la basilique St-Joseph
On acceptera un don à $CHANGE$ for Children
à la porte



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Une audience publique aura lieu pour examiner deux demandes présentées par Lande and Associates au nom de Container Port of Saskatchewan, en vertu de l'article 59 et des alinéas 60 a), b) et d) de la **Loi de 1987 sur les transports nationaux.** Les demandes allèguent que les prix proposés par le CP ainsi que l'incapacité du CN et du CP à négocier des prix, des frais de service et des frais accessoires satisfaisants avec le demandeur portent préjudice à l'intérêt public.

Endroit	Date et heure	Adresse
Saskatoon (Saskatchewan)	24 septembre 1990 10 h	Salle de bal Michelangelo Salon « A » Hôtel Ramada Renaissance 405, 20e Rue est SASKATOON (Saskatchewan)

Les personnes qui le désirent pourront exprimer leurs vues sur cette affaire au cours de l'audience.

Toute personne désireuse de soumettre des documents, de témoigner ou de s'adresser au Tribunal en français est priée d'en aviser le Secrétaire de l'Office, au moins vingt et un jours avant la date de l'audience, afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Toute personne projetant de soumettre une présentation écrite lors de l'audience devra avoir un minimum de quinze copies disponibles pour distribution.

Toute personne qui désire prendre la parole devant le Tribunal doit en aviser le Greffier le 24 septembre 1990 entre 9 h 15 et 9 h 45.

Toute personne ayant besoin d'installations ou de services spéciaux à l'audience doit en informer le Secrétaire de l'Office le plus tôt possible.

Les personnes qui ne peuvent assister à l'audience pourront faire connaître leurs vues, en français ou en anglais, en les faisant parvenir par la poste, au moins dix jours avant la date de l'audience, à l'adresse suivante :

Suzanne L. Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N9
Téléphone : (819) 997-0677
Télécopieur : (819) 953-5253

avec copie à :
Richard Lande
Lande and Associates
Barristers and Solicitors
Transportation Law
3424 rue Drummond
MONTRÉAL (Québec)
H3G 1Y1
Télécopieur : (514) 844-1673

Une copie détaillée de cet avis peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'Office.

Canada

• Ottawa

Légère hausse des prix des aliments en mai

par MARTYNE COUTURE

En mai, les prix de détail des aliments, mesurés au moyen de l'Indice des prix à la consommation, se sont accrus de 0,3% par rapport à ceux d'avril. Selon les économistes d'Agriculture Canada, les prix dépassent de 3,5% ceux de mai 1989.

Les prix des oeufs ont fléchi de 1,8% à cause des ventes à rabais plus nombreuses et les réclames de boissons gazeuses ont fait reculer les prix des boissons non alcoolisées de 2,7%.

La hausse de prix la plus marquée, soit 4%, a été enregistrée pour le porc frais dans le sillage de la montée des prix à la production.

En mai, le coût moyen des Provisions alimentaires nutritives nécessaires à une famille canadienne type de quatre membres a été de 126,56 $ par semaine, soit une hausse de 0,22% par rapport à avril. Pendant qu'à Edmonton il se situait à 124,08 $ pour mai, une augmentation de 0,40 $, on a enregistré une baisse des prix, de 127,84 $ en avril à 125,39 $ en mai, à Calgary. À noter que Calgary fait partie des 4 villes canadiennes où des baisses ont été observées, les autres étant Charlottetown (I.P.E.), Québec (Qc) et Ottawa (Ont.).

Le prix des Provisions alimentaires nutritives et économiques s'est établi quant à lui à 111,74 $ par semaine, en hausse de 0,61 $ sur celui d'avril (111,13 $). Il y a un an, les deux catégories de Provisions coûtaient respectivement 123,76 $ et 110,06 $ par semaine.

Le coût des Provisions alimentaires nutritives est calculé d'après les habitudes de dépense des familles à revenu moyen et le prix des Provisions alimentaires nutritives et économiques, d'après celles des familles à revenu moins élevé.

• Ottawa

Environnement et agriculture

«Un plan d'action, avec des objectifs, des buts et des moyens pour y parvenir»: c'est ainsi que le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, décrit le rapport du Comité fédéral-provincial pour un environnement durable en agriculture.



Don Mazankowski

Ce comité fédéral-provincial a reçu l'aide d'un groupe de travail composé de personnes représentant les multiples activités du secteur agro-alimentaire des diverses régions du Canada.

Publié aujourd'hui par M. Mazankowski, ainsi que le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, et le ministre des Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer, le rapport examine un large éventail de questions concernant l'environnement dans le contexte de l'agriculture. Son thème central est la nécessité d'une plus grande collaboration entre les gouvernements et le secteur pour l'adoption d'une approche commune visant la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Le rapport propose et justifie un plan à long terme qui reflète la volonté du secteur agro-alimentaire et des gouvernements d'oeuvrer pour que le secteur respecte et valorise l'environnement.

M. Blais convient que le rapport «constitue un bon départ pour s'occuper des aspects reliés à un environnement durable pour l'agro-alimentaire canadien».

«Les activités de ce comité vont jouer un rôle important dans la conservation et la protection de nos précieuses ressources naturelles, tout en assurant la rentabilité à long terme du secteur agro-alimentaire», a dit M. Mayer.

Le Comité fédéral-provincial pour un environnement durable en agriculture est l'un des onze groupes de travail constitués dans le cadre de l'Examen de la politique agro-alimentaire, qui a débuté en novembre 1989. Le Comité conseille les ministres sur une politique agricole qui respectera et valorisera l'environnement.

Les ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture étudieront les rapports de tous les groupes de travail à leur réunion annuelle, à Moncton, en août.

Pour se procurer un exemplaire du rapport, s'adresser à la Direction générale des communications d'Agriculture Canada, 930 avenue Carling, Ottawa, K1A 0C7.

Contingents...

(Suite de la page 9)

rail pourront livrer un wagon de chemin de fer par tranche de 40 acres contingentées assignées dans leur carnet de livraison; ceux qui livrent par route pourront en livrer 1 360 kg (50 bois.) de l'acre contingentée.

Le contingent de livraison du blé d'utilité sous contrat est fixé à 3 000 kg (110,2 bois.) de l'acre contingentée.

Les contingents d'ouverture de l'orge sont de 110 kg (5,1 bois.) de l'acre contingentée pour tous les grades sur tous les parcours ferroviaires. Les contingents portant sur la livraison de l'orge de premier choix sont fixés à un wagon des variétés à deux rangs et un wagon des variétés à six rangs par titulaire de carnet de livraison. Les producteurs ayant un contrat de la série «A» pour l'orge, pourront livrer 2 000 kg (91,8 bois.) de l'acre contingentée.

Les producteurs désirant livrer du grain au marché des céréales fourragères hors Commission pourront le faire à raison de 270 kg (10 bois.) de l'acre contingentée pour le blé, et de 220 kg (10,1 bois.) pour l'orge.

Les contingents d'ouverture portant sur l'avoine, le seigle, le lin et le canola ont été annoncés le 12 avril 1990. Les contingents pour la livraison de ces grains aux élévateurs de collecte, en vigueur le 1er août, seront d'une tonne par acre contingentée. Ceci comprend les grains hors-Commission non transformés, achetés par des transformateurs. La livraison des grains hors-Commission non transformés à des usines de transformation ainsi qu'à des points de collecte hors-site désignés, sont exemptés du quota.

Carrières et professions



ASSOCIATION JEUNESSE FRANSASKOISE INC.

Saskatoon, le 1er août 1990

C'est avec regret que l'Association jeunesse fransaskoise inc. annonce le départ de Glen Cochrane, agent jeunesse, à la fin du mois d'août. Glen se joindra à la Troupe du Jour inc. au début septembre. Il partira en tournée avec la production «Monsieur Tout Gris». Nous souhaitons bon succès à toute la troupe.

Nous sommes alors à la recherche d'un(e) nouvel(le) agent(e) jeunesse. L'agent(e) jeunesse répond aux directives du directeur général. Il doit maintenir contact avec les jeunes francophones de la province, les aider à développer leur groupe local à mettre sur pied des projets dans leur communauté.

Le (la) candidat(e) idéal(e) devra:

- Avoir une forte capacité d'organisation de bénévoles et de gestion de projets.
- Être bon(ne) animateur(trice).
- Pouvoir communiquer en français oral et écrit de façon efficace. Avoir de l'expérience ou une formation pertinente à l'emploi.
- Connaître la réalité des jeunes francophones de l'Ouest.
- Être disponible pour voyager à l'intérieur de la province.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, **avant le 10 septembre 1990.**

Monsieur Claude Grenier
203, 440 - 2e Avenue Nord
Saskatoon, SK
S7K 2C3

Pour plus de renseignements, appelez au **(306) 653-7447.**

Servico Limitée, filiale en propriété exclusive de Petro-Canada inc., offre une occasion unique à un conseiller technique pour baie de service à Edmonton.

CONSEILLER TECHNIQUE POUR BAIE DE SERVICE

La personne que nous recherchons doit être dynamique et avoir des talents de communicateur. Elle devra mettre sur pied le système de gestion de la baie de service Certigard et voir à son intégration au réseau Certigard. Le (La) candidat(e) doit être prêt à voyager. De l'experience dans le domaine de la réparation automobile serait un atout. Servico offre un excellent programme de rémunération ainsi qu'un régime complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Greg Ferguson
Service des ressources humaines
Petro-Canada
PCC Tour est
C.P. 2844
Calgary (Alberta)

PETRO-CANADA



Conseiller(ère)s à l'immigration

Edmonton (Alberta)

Nous prévoyons combler ultérieurement des postes à Emploi et Immigration Canada. De ce fait, nous sommes à la recherche de personnes compétentes en application de lois et règlements.

Vous devez posséder l'expérience des enquêtes, des entrevues, de la consultation ainsi que de la mise en application de règlements. Il se peut que la préférence soit accordée aux candidat(e)s ayant des antécédents dans l'arrestation et la détention de prisonniers.

Un salaire situé entre 34 579 $ et 38 958 $ accompagne ce poste.

La compétence en anglais est indipensable.

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez aux critères susmentionnés, acheminez votre demande d'emploi d'ici le 4 septembre 1990, en indiquant le numéro de référence 61-0375-1(W8F), à Lorraine Mounsef, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Tél. : (403) 495-6136.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

• Ottawa

Des aliments salubres? Et comment!

Les représentants du secteur agro-alimentaire, des consommateurs et des gouvenements s'entendent pour dire que le Canada s'est doté d'un système efficace pour assurer la salubrité des aliments. Comment alors expliquer l'anxiété qui s'empare du public à chaque «crise» sur la salubrité des aliments comme ce fut le cas au cours des dernières années avec le thon et les huîtres?

Réunis dans le cadre d'une conférence nationale, en décembre dernier, les représentants de l'industrie, du gouvernement et des consommateurs ne se sont pas entendus sur les causes de ce problème de communication mais admettent qu'il faut agir.

Des représentants de producteurs, dont David Hobson, de la Fédération canadienne de l'agriculture, et Susan Van Der Velde, productrice de bovins et membre du Bureau d'examen de l'endettement agricole du Manitoba, s'inquiètent de la méfiance des groupes de consommateurs et du sensationalisme des médias.

Des diététistes comme Louise Lambert-Lagacé ou des porte-parole des consommateurs comme Nicholas Murray parlent du problème de fournir une information complète aux consommateurs devant la difficulté, pour les gouvernements et l'industrie, de présenter des données scientifiques de façon simple.

Malgré tout, les participants étaient d'accord en général pour admettre que la responsabilité face à la salubrité des aliments doit être partagée par tous, producteurs, transformateurs, détaillants, médias et consommateurs.

Selon Michael Adams, de la firme de sondages **Environics**, les membres de la génération des «baby boomers» se veulent plus autonomes, mieux renseignés et sont plus sceptiques face aux propos rassurants des gouvernements et de l'industrie en matière de salubrité des aliments.

Pourtant, selon Agriculture Canada, plus des trois quarts des intoxications alimentaires au Canada surviennent après l'achat, en raison d'une mauvaise manutention ou d'une cuisson insuffisante.

Nicholas Murray, président de l'Association canadienne des consommateurs, admet que ceux-ci devront accepter plus de responsabilités pour leur propre santé. Mais il souligne aussi l'importance d'une plus grande concertation des divers intervenants du secteur agro-alimentaire: **«Comment pourrez-vous fonctionner de façon efficace, demande-t-il à l'industrie et aux gouvernements, en l'absence de consultations et d'un dialogue continu avec les utilisateurs ultimes de vos efforts?».**

«Jusqu'au début des années 1980, nous avons tous accordé plus d'attention aux préoccupations des producteurs, des industriels et des scientifiques», reconnaît Yvan Rouleau, sous-ministre adjoint responsable de la qualité des aliments et de la santé animale au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Les gouvernements, selon lui, ont trop longtemps laissé à d'autres le soin d'informer le public.

Des groupes représentant l'industrie agro-alimentaire, comme la Fondation Fraîcheur égale saveur ou le **Wholesome Food Council,** commencent eux aussi à se rendre compte de l'importance d'une bonne communication avec les acheteurs de leurs produits, afin de les rassurer sur la qualité et la salubrité des denrées qui leur sont offertes.

De même, Anna Hobbs, du magazine **Canadian Living,** estime que des médias spécialisés tels que le sien ont aussi leur rôle à jouer: un projet-pilote verra bientôt le magazine prodiguer des conseils sur la manutention et la cuisson des aliments dans les supermarchés où cette publication est distribuée.

Agriculture Canada a pris des mesures visant à impliquer les consommateurs plus activement dans le processus de prise de décision: on a invité ceux-ci à participer au Comité consultatif national sur la salubrité des aliments, au Comité d'examen sur le contrôle des salmonelles, au Comité d'examen de l'homologation des pesticides ainsi qu'au Comité d'orientation sur le Programme d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques.

CARE CANADA ÇA COMPTE!

Carrières et professions

LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY INC.

est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS PRINCIPALES:
- promotion de la Société auprès de la communauté et des médias afin d'en favoriser la croissance
- liaison entre le comité et la communauté
- administration des affaires du bureau
- planification et organisation des événements spéciaux offerts par la Société à la communauté
- maintien d'excellentes relations avec les organismes francophones et anglophones de la ville de Calgary

EXIGENCES:
- BEAUCOUP D'INITIATIVE ET APTITUDE À TRAVAILLER AVEC TRÈS PEU DE SUPERVISION
- habileté en relations publiques et intérêt dans le domaine des arts
- maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit
- expérience dans la rédaction des rapports
- notion de comptabilité
- connaissance du système MacIntosh serait un atout
- expérience de travail avec les bénévoles
- disponibilité et flexibilité dans les heures de travail

CONDITIONS DE TRAVAIL:
- 17,5 heures de travail par semaine
- salaire de base 1000$ par mois
- entrée en fonction le 17 septembre 1990

Si vous voulez travailler dans un endroit où VOUS pouvez faire toute la différence, veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Mme Louise Sabourin
303 Berwick Dr. nord ouest
Calgary T3K 1P6

Seules les demandes envoyées par la poste à l'adresse ci-haut mentionnée seront acceptées. **Date limite: le 5 septembre 1990.**

CENTRE DE TRADUCTION ET DE DOCUMENTATION JURIDIQUES

RECHERCHE

TRADUCTEUR JURIDIQUE

Le Centre de traduction et de documentation juridiques recherche les services d'un traducteur ou d'une traductrice pour traduire de l'anglais au français des textes juridiques variés et faire de la recherche terminologique.

EXIGENCES:
Diplôme en droit et excellente connaissance du français et de l'anglais.

RÉMUNÉRATION:
Selon les aptitudes et l'expérience. Le Centre offre de plus un éventail complet d'avantages sociaux.

LIEU DE TRAVAIL: Université d'Ottawa

L'expérience en traduction et la formation en common law sont des atouts. Les aptitudes des candidats seront vérifiées au moyen d'un examen écrit.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard **le 31 août 1990**, à l'adresse suivante:

Concours: traducteur juridique
Centre de traduction et de documentation juridiques
17 rue Copernicus
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5

Tél.: (613) 564-6511

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

PROJET

APPEL D'OFFRES N° 70C-90-0042: Pour TRANSPORTS CANADA, GROUPE DES AÉROPORTS - Construction de la piste de roulement «I», aéroport international de Vancouver, C.-B.

DATE DE FERMETURE: le 7 septembre 1990 à 11 h 00 (H.A.P.)

Une visite du site est recommandée et se tiendra le 29 août 1990 et le 5 septembre 1990. Veuillez contacter M. Wong pour plus de détails.

On peut obtenir les documents de la soumission au bureau de Travaux publics Canada, à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2. On peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association conjointe de la construction de la C.-B. à Vancouver, C.-B. et à l'Association de la construction d'Edmonton.

INFORMATIONS TECHNIQUES: L. Wong, Gérant de projet, (604) 276-5448.

INFORMATIONS CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES: (604) 666-0185.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada

CN

SOUMISSIONS POUR

MODIFICATIONS DES SALLES D'ORDINATEURS ET DES SYSTÈMES D'AIR CLIMATISÉ, ÉDIFICE DES OPÉRATIONS, COUR CALDER EDMONTON, ALBERTA

Les travaux consistent à démolir et construire de nouveaux plafonds et murs; ajuster les accès au plancher existant et construire de nouveaux accès au plancher; compléter les travaux mécaniques et électriques.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 30 août 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le mardi 21 août 1990 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

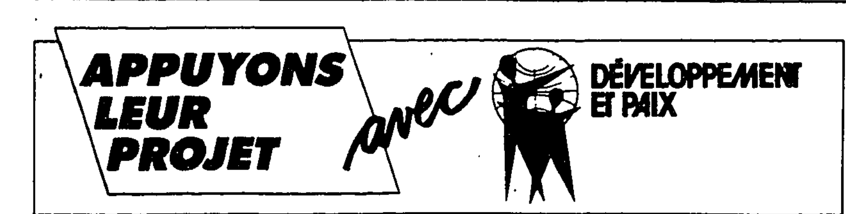
Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la Compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. Dave Howett, architecte, Edmonton, Alberta, (403) 421-6373.

Informations concernant la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats, Edmonton, Alberta, (403) 421-6382.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta



• Ottawa

Meilleures techniques disponibles

Le rapport d'un groupe fédéral-provincial chargé d'étudier le transfert technologique des laboratoires au secteur agro-alimentaire canadien «devait attirer l'attention sur le transfert de techniques commerciales à l'industrie au cours des années 1990», affirme le ministre de l'Agriculture, Don Mazankowski.

M. Mazankowski ainsi que le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, Charles Mayer, et le ministre d'État à l'Agriculture Pierre Blais, ont rendu public ce document de travail préparé par le Comité fédéral-provincial sur la recherche et le transfert technologique.



Pierre Blais

Ce Comité a été créé en 1987 pour donner suite à la Stratégie agricole nationale. Il a pour mandat d'élaborer un plan à long terme pour la recherche et le transfert technologique. Ce plan vise entre autres à faciliter l'accès du secteur agro-alimentaire aux techniques mises au point au Canada et à l'étranger.

Le rapport du Comité, rédigé dans le cadre de l'Examen de la politique agro-alimentaire, est l'aboutissement d'une étude de 18 mois portant sur le transfert technologique au Canada.

Onze principes y sont énoncés pour guider les gouvernements fédéral et provinciaux dans l'élaboration d'un plan d'action dans ce domaine. Ce plan permettrait à la recherche et au transfert technologique d'accroître la capacité compétitive du secteur agro-alimentaire. Ces principes abondent dans le sens des travaux du Groupe de travail sur la compétitivité.

Ils portent sur la nécessité de procéder à des améliorations dans plusieurs domaines: la coordinatin des efforts de transfert technologique, les communications et la collaboration entre les gouvernements, les universités et le secteur dans le domaine du transfert technologique ainsi que l'accès aux techniques de pointe.

«Si nous voulons vendre des produits de qualité sur le marché mondial et être en mesure de répondre à la demande des consommateurs, a déclaré M. Mayer, il est essentiel que le secteur ait davantage accès aux résultats de la recherche».

«Le rapport, a ajouté M. Blais, énonce des principes dont l'application pourrait renforcer et rendre plus productive la collaboration entre les gouvernements et le secteur dans le domaine du transfert technologique».

Les ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture examineront les rapports et l'état des travaux des divers groupes de travail à leur réunion annuelle, qui se tiendra à Moncton, en août.

Pour se procurer un exemplaire du rapport du Comité fédéral-provincial sur la recherche et le transfert technologique, s'adresser à la direction générale des Communications, Agriculture Canada, 930 avenue Carling, Ottawa, K1A 0C7.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite déterminée. Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus du bureau de Travaux publics Canada à l'adresse mentionnée plus haut, téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 668827 - pour le SERVICE CANADIEN DES PARCS, Parc national Banff, Alberta, stabilisation de la coupe du roc, Johnston Canyon Trail.

DATE DE FERMETURE: le mercredi 5 septembre 1990

On peut obtenir les documents de la soumission des bureaux de Travaux Canada à la chambre 632, Édifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B. et on peut aussi les consulter aux bureaux de l'Association des constructeurs de routes situés à Edmonton et à Richmond, C.-B.

NOTE: Une rencontre OBLIGATOIRE aura lieu le mardi 28 août 1990 à 11 h 00 au Johnston Canyon Trail, Parc national Banff, Alberta.

POUR INFORMATIONS TECHNIQUES, CONTACTER: E. Viddal, gérant de projet, tél.: (403) 495-3224.

POUR INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: composer le (403) 495-3213

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada



Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS SCELLÉES, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintentant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, Zone 4, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6,** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h 00 heure à la date limite déterminée.** Les documents de soumission peuvent être obtenus sur bureau de **Transports Canada** à l'adresse mentionnée ci-haut, sur paiement du dépôt applicable pour chaque jeu de documents, accepté sous la forme d'un chèque certifié à l'ordre du Receveur général du Canada. Téléphone 495-3932, télex 037-2469.

NO DE DOSSIER: SS6002

PROJET: CONCESSION DE NOURRITURE ET BREUVAGES À L'AÉROPORT DE FORT MCMURRAY, FORT MCMURRAY, ALBERTA.

DATE LIMITE: le 2 octobre 1990

RÉUNION D'INFORMATION: UNE RÉUNION D'INFORMATION SE TIENDRA LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1990 À 10 H 00, HEURE LOCALE, À LA SALLE DE CONFÉRENCE, SITUÉE DANS L'AÉROGARE DE FORT MCMURRAY, FORT MCMURRAY, ALBERTA.

L'appel d'offres donne l'opportunité de fournir un service de nourriture et de breuvage licencié aux voyageurs et autres usagers de l'aérogare à l'aéroport de Fort McMurray, Fort McMurray, Alberta. La durée du contrat est de cinq (5) ans et peut être renouvelé par le Département pour une période additionnelle allant jusqu'à cinq (5) ans.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les documents de la soumission de:

M. Eric Tolton
Gérant de l'aéroport
Transports Canada
C.P. 5450
Fort McMurray, Alberta
T9H 3G4
Téléphone: (403) 743-2519

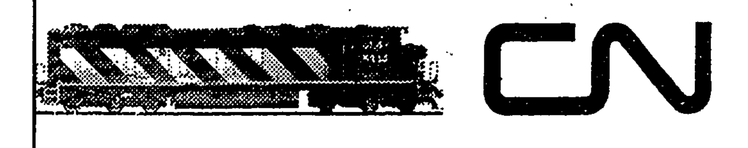
INFORMATIONS TECHNIQUES: Gérant de l'aéroport, M. Eric Tolton, aéroport de Fort McMurray, téléphone: (403) 743-2519

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: Christine Wan, téléphone: (403) 495-6636

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin.

La plus basse ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Canada



SOUMISSIONS POUR

CONSTRUCTION DE L'APPROCHE OUEST AU MILLE 5.60 SUBDIVISION BLACKFOOT PRÈS DE NORTH BATTLEFORD, SASKATCHEWAN

Les travaux consistent à installer des piliers; construire un mur de béton armé et un chaperon de pilier; installer des ancrages, l'une d'une travée TPG de 100'-0" et l'autre d'une travée DPG de 37'-5", incluant les nouveaux coussinets; peinturer; enlever et disposer des approches de bois.

Des soumissions scellées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 30 août 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, au 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le mardi 21 août 1990 sur dépôt non-remboursable **d'un chèque certifiée de cinquante (50 $) dollars** à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

On peut aussi consulter les documents de la soumission au bureau de l'Association de la construction d'Edmonton.

Les soumissions doivent être accompagnées dépôt de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. Jerry W. Bogan, Ingénieur des projets de ponts et structures, (403) 421-6093.

Informations concernant la soumission: Bureau du Gestionnaire de l'Administration des contrats, Edmonton, Alberta, (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta



CN

SOUMISSIONS POUR

RAMASSER LES MATÉRIAUX DES VOIES - DU MILLE 72.73 AU MILLE 112.87 SUBDIVISION PREECEVILLE, DÉBUTANT À PREECEVILLE, SASKATCHEWAN ET SE TERMINANT À KELVINGTON, SASKATCHEWAN

Les travaux consistent à défaire, enlever et empiler les matériaux des voies aux endroits désignés et/ou les charger sur les wagons.

Des soumissions scellées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le mercredi 5 septembre 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, au 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), ou du Gérant des projets spéciaux, 2e étage, 201 - 1ère Avenue sud à Saskatoon, Sask., ou de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, chambre 460, 123 rue Main, Winnipeg, Manitoba le ou après le vendredi 17 août 1990 sur dépôt non-remboursable **d'un chèque certifié de cinquante (50 $) dollars** à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

Les soumissions doivent être accompagnées dépôt de garantie égal à 5% de la soumission ou d'un certificat de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. J. Newlove, Gérant des projets spéciaux, Saskatoon, Saskatchewan, (306) 956-5680.

Informations concernant la soumission: Bureau du Gestionnaire de l'Administration des contrats, Edmonton, Alberta, (403) 421-6382

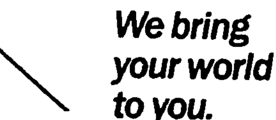
La plus basse, ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Bloc-notes

une courtoisie de...





Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 9h30 à 11h30 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

Une nouvelle pré-maternelle d'immersion française pour les 3 et 4 ans est en voie de s'établir à l'école St.Angelas. Si vous êtes intéressés, S.V.P. contacter Irma au 475-0846 ou Emilie au 475-6322.

7/9

Aidez une personne âgée. Mme M. demeure dans la partie ouest de la ville. Son mari a été récemment admis à un hôpital auxiliaire. Elle désire une volontaire francophone pour la visiter et pour l'accompagner à ses sorties. Si vous avez quelques heures par semaine à passer avec cette cliente du Edmonton Board of Health, Home Care Program, s'il vous plaît contactez Roger Laing à 482-1965.

31/8

La chorale «LES CHANTAMIS» débutera sa nouvelle saison. Nous invitons tous les gens intéressés à se joindre à nous. L'inscription ainsi que la première répétition de l'année auront lieu le 11 septembre à 19h15 à l'école Maurice-Lavallée. Pour de plus amples renseignements, communiquer au 466-5839. Lise ou Léonard se feront un plaisir de répondre à vos question.

14/9

L'ALPHABÉTISATION: On se donne le mot

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CALGARY

Guides bilingues français/anglais, expérience préférable pour tour de ville d'Edmonton. Travail à temps partiel S.V.P. appeler Colibri Tours Ltd., Calgary, (403) 271-1197 à frais virés.

31/8

Gardienne et maman de deux enfants désire prendre soin des enfants de 2 ans 1/2 et plus; temps partiel, régulier, quartier Pleasant Heights N.O. Michelle Bisson 282-7708.

31/8

Maman voudrait garder des enfants, chez elle, 10 ans d'expérience, mère de 3 enfants. Pour plus d'informations, appeler Danielle au 280-3213

14/9

EDMONTON

Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

14/9

Présentement la coop «Le Quartier du Collège» accepte les demandes des gens voulant être sur la liste d'attente pour un appartement à louer. Il y a possibilité de subvention. Pour plus d'informations, contactez Johanne Mercier au 431-1034.

7/9

Recherche 2 chambreuses pour partager maison tranquille avec couple marié, leurs deux chats, non-fumeuses, tranquilles et parlant français. Située à une rue S.E. du centre d'achat Bonnie Doon et d'un arrêt d'autobus, 275$/mois, comprenant les services, 250$ dépôt de sécurité, 465-4450.

31/8

RIVIÈRE-LA-PAIX

Avez-vous besoin d'aide? Si oui, employez un jeune de 12 à 15 ans, de la Coopérative jeunesse de service de Saint-Isidore. Appelez-nous au 624-4640. Nous attendons vos appels.

31/8

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 10 h 00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

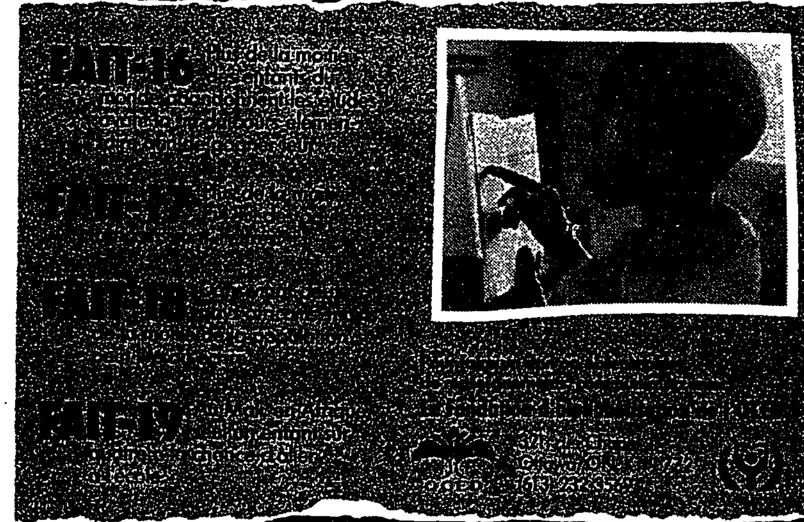
Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Connelly McKinley Ltd. Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive **St-Albert** **458-2222**
265, rue Fir **Sherwood Park** **464-2226**



COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alta.
T6C 0Z2

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom:

Prénom:

Appartement: n° et rue:

ou casier postal: Ville:

Province: Code postal:

n° de téléphone:

Montant inclus: $.

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour:

- Installation des plafonds suspendus et des tableaux d'affiches, bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le MERCREDI 12 septembre 1990.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Section des Plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence CL 099 17

Canada

Transports Canada — Transport Canada

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées à Transports Canada, au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, chambre 08-007, 8e étage, édifice de l'aérogare, casier postale 9860, aéroport international d'Edmonton, Edmonton, Alberta, T5J 2T2** et endossées du nom et du numéro du projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton, le 28 août 1990.** Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être obtenus au bureau de **Transports Canada** à l'adresse mentionnée plus haut, **téléphone 890-8471 ou télécopieur 890-8446.**

N° DE DOSSIER : SS3708

PROJET: RÉPARATION DES CHARETTES À BAGAGES, ENTRETIEN ET RÉPARATION.

DATE LIMITE: le 28 août 1990, 14 h 00, heure d'Edmonton.

INFORMATIONS TECHNIQUES: Denise Champagne 890-8526.

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: Darryl Copeland 890-8471.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES EXIGENCES DU PROGRAMME FÉDÉRAL DES CONTRACTEURS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ D'EMPLOI PEUVENT S'APPLIQUER.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission.

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

• St-John's

Les fruits de mer comme moyen de lutte biologique?

Les pattes de crabe dont raffolent les amateurs de fruits de mer pourraient avoir une nouvelle vocation comme moyen de lutte contre la tumeur verruqueuse de la pomme de terre, maladie responsable de la mise en quarantaine de Terre-Neuve depuis 1911.

Non seulement est-il interdit d'exporter les produits agricoles cultivés dans le sol terre-neuvien, mais les automobilistes doivent faire laver leur véhicule avant de quitter la province pour éviter la propagation de la maladie.

La tumeur verruqueuse de la pomme de terre est causée par un champignon primitif qui peut vivre sous la forme d'une spore résistante dans le sol pendant une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Cette maladie a infesté le sol de vastes régions peuplées de Terre-Neuve, les plants de pomme de terre qui y sont cultivés présentant des excroissances en forme de chou-fleur sur les tiges et les tubercules.

Le chercheur Michael Hampson d'Agriculture Canada a découvert que la chitine, la substance composant la cuticule des insectes et des crustacés ainsi que la membrane du champignon de la tumeur verruqueuse, peut réduire l'incidence de la maladie ou même l'éliminer.

Selon M. Hampson, l'introduction de la chitine dans le sol favorise la multiplication de micro-organismes qui détruisent la chitine, y compris le champignon.

Il a mis sa théorie à l'épreuve à l'aide de pattes de crabe qu'il a obtenues d'un établissement local de transformation de fruits de mer. Après avoir retiré la chair des pattes, il a moulu la carapace pour obtenir de la farine.

Après trois années d'expériences, le chercheur a constaté que la maladie avait été complètement éliminée dans les essais en serre et relativement maîtrisée dans le champ.

Le lavage des voitures est certes fastidieux et coûteux, mais on ne peut sous-estimer la menace à la production de pommes de terre des Maritimes que représentent les véhicules transportant le champignon pathogène. Le Canada est le deuxième plus grand exportateur de pommes de terre au monde, ses ventes dépassant le cap des 300 millions de dollars par année.

M. Hampton croit que Terre-Neuve pourrait devenir une force agricole si la tumeur verruqueuse de la pomme de terre était enrayée dans la province. «On dit que les Terres-Neuviens cultivent les meilleurs rutabagas en Amérique du Nord, déclare le chercheur. Mais le reste du Canada ne pourra y goûter tant que cette maladie ne sera pas entièrement jugulée».

Les producteurs de pommes de terre de la province sont parvenus à maîtriser le problème dans leurs champs en plantant des variétés résistantes à la maladie et en cultivant des champs qui n'ont jamais été contaminés.

Mais, pour de grandes parties de Terre-Neuve, il n'existe pas de solution définie au problème. «On peut utiliser le sulfate de cuivre pour éliminer la tumeur verruqueuse, révèle M. Hampson, mais les grandes quantités nécessaires rendent le sol impropre à la culture et risquent de contaminer l'approvisionnement en eau».

M. Hampson axe maintenant ses recherches sur la quantité nécessaire et la fréquence d'application de la farine de crabe dans le sol pour enrayer la maladie. Des travaux sont également en cours sur la préparation de granulés à partir de la farine afin d'assurer une diffusion lente de la chitine et une action continue.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

DÉCISIONS

Décision 90-0714. **CHQT Broadcasting Limited,** Edmonton (Alb.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CHQT Edmonton, de 1er septembre 1990 au 31 août 1995. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I, aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa/Hull (819) 997-2429; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

CBXFT Radio-Canada Alberta



SEMAINE DU 25 AU 31 AOÛT 1990

SAMEDI

- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h10 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 18h30 SAMEDI PM
- 19h30 CINÉMA SPÉCIAL: Octopussy
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h35 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 22h55 TÉLÉ-SÉLECTION: Nous irons tous au paradis

DIMANCHE

- 18h00 LES INFORMATIONS
- 18h05 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 19h00 SAMEDI DE RIRE
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES La famille
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h40 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 23h35 CINÉ-CLUB: Le cuirassé potemkine

LUNDI

- 18h30 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
- 20h00 LES FRANCOPHOLIES: Richard Séguin
- 21h00 CONCERT D'ÉTÉ
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h40 L'HEURE G
- 23h40 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 24h10 COURTS MÉTRAGES: Le million tout-puissant

MARDI

- 18h30 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 GÉNIES EN HERBE
- 20h00 FUNESTIVAL: Les aventures de Rabbi Jacob
- 22h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h40 L'HEURE G
- 23h40 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 24h10 LE MEURTRE DE MARY PHAGNAN

MERCREDI

- 18h30 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 19h00 BASEBALL DES EXPOS: San Francisco à Montréal
- 21h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h35 L'HEURE G
- 23h35 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 24h05 CINÉMA: La femme de mon pote

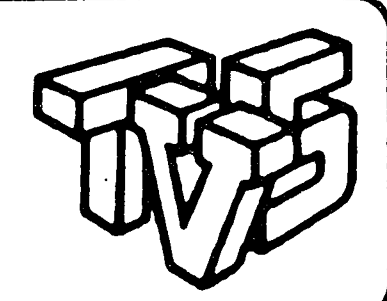
JEUDI

- 18h30 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 LES GRANDS FILMS: Ewoks, la bataille d'Endor
- 21h30 LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h40 L'HEURE G
- 23h40 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 24h10 CINÉMA: Papa, les petits bateaux

VENDREDI

- 18h30 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 20h00 LE NORD ET LE SUD
- 21h00 NICK CHASSEUR DE TÊTES
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h40 L'HEURE G
- 23h40 FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

La télévision internationale de langue française



SEMAINE DU 25 AU 31 AOÛT 1990

SAMEDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 PARCOURS
- 18h30 SACRÉE SOIRÉE
- 20h00 SATORI STRESS
- 21h30 CARGO DE NUIT
- 22h15 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h45 PARCOURS
- 23h45 SACRÉE SOIRÉE
- 01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE
- 18h00 APOSTROPHES
- 19h15 LATITUDES
- 20h15 RÉSISTANCES: L'AFRIQUE
- 21h00 JEUNES SOLISTES
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h25 EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE
- 22h55 APOSTROPHES
- 00h10 LATITUDES
- 01h05 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 L'INFO-5
- 18h00 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
- 19h15 THALASSA
- 20h10 MÉDIATIONS: CRÈCHES, LES BÉBÉS EN COLÈRE
- 21h10 SCULLY RENCONTRE
- 21h40 ESPACE FRANCOPHONE
- 22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h40 L'INFO-5
- 23h10 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
- 24h25 THALASSA
- 01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 L'INFO-5
- 18h00 LES GRANDES PEURS DE L'AN 90
- 18h35 TÉLÉTOURISME
- 19h05 CHAMPS ÉLYSÉES
- 20h30 L'AFRIQUE DES FEMMES
- 21h30 TÉLÉSCOPE
- 22h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 23h00 L'INFO-5
- 23h30 LES GRANDES PEURS DE L'AN 90
- 00h05 TÉLÉTOURISME
- 00h35 CHAMPS ÉLYSÉES
- 01h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 L'INFO-5
- 18h00 AU NOM DE LA LOI
- 19h00 LÉGENDES DU MONDE
- 19h30 TÉLÉOBJECTIF
- 20h30 MONTAGNE
- 21h00 MON OEIL
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h20 L'INFO-5
- 22h50 AU NOM DE LA LOI
- 23h50 LÉGENDES DU MONDE
- 00h20 TÉLÉOBJECTIF
- 01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 L'INFO-5
- 18h00 HAUTE CURIOSITÉ
- 19h00 AVIS DE RECHERCHE
- 21h00 MERS ET MERVEILLES
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h20 L'INFO-5
- 22h50 HAUTE CURIOSITÉ
- 23h50 AVIS DE RECHERCHE
- 01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 17h30 L'INFO-5
- 18h00 TÉLÉSCOPE
- 19h00 GRAND ÉCHIQUIER
- 21h50 DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
- 22h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 23h15 L'INFO-5
- 23h45 TÉLÉSCOPE
- 00h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Nécrologie

LE PÈRE CHRISTIAN KNAPEN, O.M.I.

(1914 - 1990)

Le Père Christian Knapen, o.m.i., est décédé à Edmonton le 26 juillet dernier, à la suite d'un infarctus. Originaire de la Hollande, il était entré chez les oblats en 1935 et avait été ordonné prêtre dans son pays natal en 1942.

En 1946, le Père Knapen recevait du Supérieur général des oblats une obédience qui l'envoyait dans ce qui était alors le vicariat apostolique de Grouard. Jusqu'à sa retraite en 1987, il a travaillé dans ce diocèse, se dévouant de façon particulière auprès de la population métisse et autochtone. Il a travaillé surtout dans les colonies métis de Peavine et East Prairie pour un total de quarante années.

Après une carrière missionnaire marquée de dévouement et de grande charité, il recevait de son supérieur provincial, en 1987, une obédience pour la maison Placid Place d'Edmonton afin d'y refaire sa santé.

La veille de son décès, le Père Knapen avait célébré le 48e anniversaire de son ordination sacerdotale dans le cadre du pélerinage du Lac Sainte-Anne. Il avait assisté à la cérémonie d'ordination sacerdotale du jeune oblat polonais Pawel Andrasz et lui avait imposé les mains à l'instar des quelque cinquante autres oblats qui étaient présents à cette impressionnante cérémonie.

Des prières pour le repos de son âme ont eu lieu à la chapelle de Connelly-McKinley le dimanche soir 28 juillet et ont été suivies le lendement des funérailles, présidées par le Provincial des oblats, le Père Jacques Johnson, o.m.i.. Lors de l'homélie qu'il a prononcé à cette occasion, le Père Johnson a dit du Père Knapen qu'il «fut un excellent prêtre, une bénédiction pour ses ouailles, un rayon de soleil dans leur vie, un vrai père spirituel pour eux. Lui qui se sentait si faible, peu capable et peu satisfait de son labeur, a-t-il poursuivi, fut un rocher pour les siens, une source de vie et d'espérance. Il les aimait profondément et était aimé d'eux en retour».

LE PÈRE JOSEPH DAUVET, O.M.I.

(1922 - 1990)

Les oblats de la province Grandin ont eu la douleur de perdre, le 11 juillet dernier, le Père Joseph Dauvet qui est décédé à l'hôpital Charles Camsell à la suite d'une brève maladie.

Le Père Dauvet était assez bien connu à Rivière-la-Paix et à Edmonton où il avait donné des cours d'études bibliques fort appréciés. Il avait aussi enseigné à Radway et à Canmore.

Mais c'est dans le diocèse de Fort Smith/Mackenzie qu'il a passé la plus grande partie de sa vie missionnaire. Originaire de la Bretagne, il était entré chez les oblats en 1944, et après son ordination sacerdotale en 1948, il avait passé six années en France, s'adonnant surtout à l'enseignement.

En 1954, le Supérieur général des oblats, répondant à sa demande d'aller travailler dans les missions du Nord canadien, l'avait envoyé au Mackenzie. À son arrivée, il s'applique à apprendre la langue montagnaise. Par la suite, il a travaillé surtout à Fort Chipewyan et à Uranium City. Pendant toutes ses années de ministère, il n'a jamais cessé de s'intéresser à l'étude de l'Écriture sainte. Cette étude ininterrompue a d'ailleurs été la passion de sa vie. Certains voyages qu'il a faits en Palestine et en Turquie lui ont permis d'approfondir de façon pratique les connaissances qu'il avait acquises par ses lectures et sa réflexion. À sa mort, on n'a trouvé dans sa chambre que des livres d'Écriture sainte et ses notes personnelles, d'ailleurs très abondantes. Le Père Dauvet ne possédait rien d'autre.

Les funérailles du Père Dauvet ont eu lieu en l'Église de Saint-Albert le samedi 14 juillet et il a été inhumé dans le cimetière oblat du même endroit.

VALLÉE

Est décédé le 4 juillet, à l'âge de 85 ans, à Edmonton, M. Eric Joseph Vallée, natif de Beaumont.

Il laisse dans le deuil son épouse Aldéa (née Goudreau), deux filles et deux fils: Lilian (Félix) Stradeski d'Edmonton, Cécile (André) Magnan de Beaumont, Paul Vallée de Mayne Island (C.B.) et Louis (Barbara) Vallée, également de Mayne Island; sept petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants; un frère: Wilfrid Vallée, d'Edmonton et de nombreux neveux et nièces.

M. Vallée était membre des Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye 1938.

Les funérailles ont été célébrées le 8 juillet à l'église Assumption par le Père Martin Carroll.

LE FRANCO

télécopieur: 465-3647

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary de **13 h 00** à **14 h 00** tous les samedis

Professionnels

DÉRY PIANO SERVICE



J.A. Déry Enrg.

accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

Assurance pour membres d'associations francophones

HECTOR A. POIRIER, B.Ed.

Academy
Insurance & Estate Planning Services

8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Bur.: 469-3803
Rés.: 470-0882

ascott travel
Pour tous vos besoins de voyage

division de TARDIF TRAVEL LTÉE

appelez 423-1040



Albert Tardif
président

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

«Je vous montrerai comment conduire plus qu'une auto... plus souvent... pour moins!»



5121 CALGARY TRAIL NORD, N.O.
EDMONTON, ALBERTA, T6H 5W5
SANS FRAIS: **1-800-272-9608**
Téléphone: **434-8411** Télécopieur: **435-5169**



ROBERT (Bob) ST-GEORGES
Représentant des ventes
Rés.: **450-3964**

Le Système d'aspirateur **VACUFLO**
un système central d'aspiration qui se distingue...

Peut être installé aussi bien dans les maisons neuves, que dans les maisons existantes.

A & R DISTRIBUTORS LTD.
SIMON ROY
gérant

9331 - 63e Avenue
Edmonton, Alberta T6E 0G2
téléphone: 436-1375
télécopieur: 437-5069

Cartes d'affaires

CÔTÉ DRYWALL



SPÉCIALITÉS
Rénovations de sous-sols, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et vernis, texture et «stucco» décoratif intérieur
8522 - 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4
ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
Tél.: **468-5854**

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230 - 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e avenue et 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
Tél.: 488-4881
CROSSTOWN

SHORNEY'S OPTICAL DEPUIS 1928
Paul Lorieau
Téléphone: (403) 439-5094
8217 - 112e Rue, Edmonton (Alberta) T6G 2C8 (Collège Plaza)

«CADRIN DENTURE CLINIC»
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

ESPACE À LOUER

DR R.D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**

APCO Insurance Services Ltd
AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
Raymond Piché **Cécile Charest**
#202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912

ESPACE À LOUER

• Ottawa

Les projets gouvernementaux soumis à l'examen environnemental

A.P.F. - Tous les grands projets canadiens seront dorénavant soumis à une évaluation environnementale obligatoire.

Le ministre de l'Environnement, Robert René de Cotret, a déposé en Chambre son projet de loi canadienne sur l'évaluation environnementale qui oblige le gouvernement fédéral, ses ministères et ses sociétés d'État, à tenir compte des questions environnementales avant de mettre en oeuvre ses projets.

Avant de déposer un projet devant le Cabinet, le ministre responsable devra procéder à une évaluation environnementale. Il y aura ensuite un examen public sur les incidences écologiques du projet. Le Comité permanent de la Chambre pourra aussi convoquer le ministre responsable pour qu'il explique les incidences environnementales de son projet, et de ses politiques. Et si le ministre décide quand même de faire à sa tête? «Je serais étonné de voir le ministre responsable refuser de suivre les recommandations d'un rapport qui refuserait un projet», a répondu M. de Cotret lorsque interrogé sur la question.

La loi s'appliquera à tout projet qui touche des terrains fédéraux, qui concerne les pêches, qui profite de fonds fédéraux et qui a un impact frontalier. C'est ce qui fait d'ailleurs dire au ministre que «très peu de projets vont être capable de se faufiler sans qu'on ait un droit de regard sur l'impact environnemental». Il n'empêche que le projet de loi ne prévoit aucune amende aux contrevenants. Au mieux le gouvernement fédéral pourrait intervenir en retirant le permis d'exploitation, ou ses subventions à l'entreprise.

Le gouvernement a aussi décidé de tripler les ressources qui sont consacrées à l'évaluation gouvernementale en débloquant des crédits de 100 millions. Les répercussions sur l'environnement, la santé et les conditions socio-économiques, les commentaires et les préoccupations de la population sont quelques-uns des facteurs qui détermineront si un projet est acceptable ou non sur le plan environnemental.

La construction d'un barrage est le plus bel exemple d'un projet dont l'impact environnemental sera étudié sous toutes ses coutures avant d'être approuvé par le gouvernement fédéral. Les grands travaux d'exploitation de pétrole et de gaz, les mines d'uranium, les grandes installations militaires, les grandes installations transfrontières comme les routes et les grandes usines feront aussi l'objet d'une étude environnementale obligatoire.

Évidemment, ce ne sont pas tous les travaux qui seront soumis au processus d'évaluation environnemental. Une liste des projets exclus sera d'ailleurs dressée en consultation avec la population. Au nombre de ces projets on note: les travaux de rénovation simples, les activités courantes, l'achat de matériel, les travaux de construction d'envergure modeste, les études d'ingénierie, et les travaux scientifiques sous contrôle.

Pour connaître la véritable portée d'un projet de loi, il faut habituellement attendre la réglementation. Le ministre en est bien conscient. Il affirme même «qu'il n'est pas question d'avoir un projet de loi qui va être là sur les tablettes pendant un an ou deux sans règlements». Ironiquement, c'est le même ministre qui, à titre de président du Conseil du Trésor, n'a toujours pas jugé essentiel de déposer les règlements d'application de la Loi sur les langues officielles, deux ans après son adoption par la Chambre des communes!

Rayonnement de
RADIO-CANADA
en Alberta

RADIO CHFA
FORT McMURRAY
RADIO 101,5 FM
TV CANAL 12
PEACE RIVER
RADIO 92,5 FM
TV CANAL 9
JEAN CÔTÉ
RADIO 103,7 FM
TV CANAL 40
FALHER
RADIO 103,7 FM
TV CANAL 6
GRANDE PRAIRIE
RADIO 90,5 FM
TV CANAL 19
LAC LA BICHE
TV CANAL 22
BONNYVILLE
TV CANAL 6
HINTON
RADIO 100,7 FM
TV CANAL 3
EDMONTON
RADIO 680 AM
TV CANAL 11
TV CÂBLE 12
TÉLÉVISION CBXFT
RED DEER
RADIO 103,5 FM
TV CANAL 31
CALGARY
RADIO 103,9 FM
TV CANAL 16
TV CÂBLE 11
MEDICINE HAT
RADIO 100,5 FM
TV CANAL 34
LETHBRIDGE
RADIO 104,3 FM
TV CANAL 23

Radio-Canada
Alberta

• Ottawa

Des serpentins dangereux

APF - Malgré des avis de mise en garde et bien que les importateurs aient cessé la distribution de serpentins en aérosol, certaines marques sont encore vendues au Canada. Des tests continus réalisés par Consommation et Corporations Canada démontrent que certaines de ces marques sont hautement inflammables.

Ce produit de fantaisie se présente sous forme d'une bombe aérosol projetant un serpentin en mousse qui peut s'enflammer s'il entre en contact avec une source de chaleur. Cette mousse est emballée sous le nom de Super String et porte les numéros de lot V002-1, V005-2 et V008-3.

Comme certaines de ces marques de serpentins inflammables peuvent apparaître sur le marché de temps en temps, le ministère fédéral tient à aviser les consommateurs, par mesure de sécurité, à considérer tout serpentin en aérosol comme étant potentiellement dangereux.

Il est à noter que ce produit ne devrait pas être utilisé par des enfants, il ne devrait jamais être utilisé à proximité des bougies d'anniversaire, d'allumettes, de cigarettes ou d'autres sources de chaleur telles que des appareils de chauffage. En outre, les avertissements écrits sur la bombe aérosol devraient toujours être respectés, précise le ministère.

Pour se défaire de ce produit dangereux, il est recommandé de vaporiser le contenu dans un récipient quelconque, loin d'une flamme ou d'une source de chaleur. La bombe aérosol peut alors être mise aux ordures, mais ne doit pas être perforée ni jetée dans un incinérateur ou un compacteur d'ordures ménagères.

